

# ADMINISTRATION DES SERVICES DE SECOURS

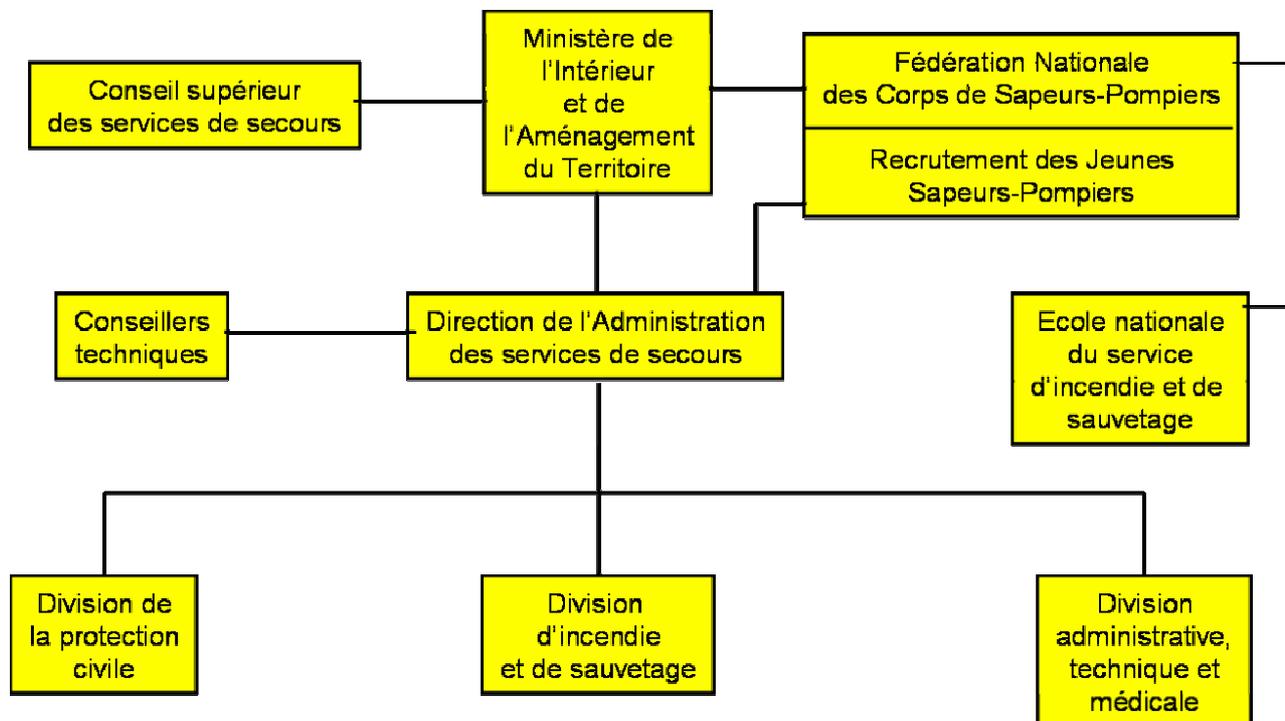
## 1. Structure de l'Administration des services de secours

Conformément à l'article 1 de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours, celle-ci est chargée de la mise en œuvre des mesures destinées à protéger et à secourir les personnes en danger et à sauvegarder les biens lors d'événements calamiteux, de catastrophes, de sinistres, d'incendies, de crues ou d'inondations. Elle organise les interventions au quotidien en cas d'urgence vitale, de maladie et d'accident ainsi que le transport des patients vers les structures hospitalières.

L'Administration des services de secours comprend :

- la division de la protection civile
- la division d'incendie et de sauvetage
- la division administrative, technique et médicale.

Organigramme des structures administratives en charge des services de secours au sein du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

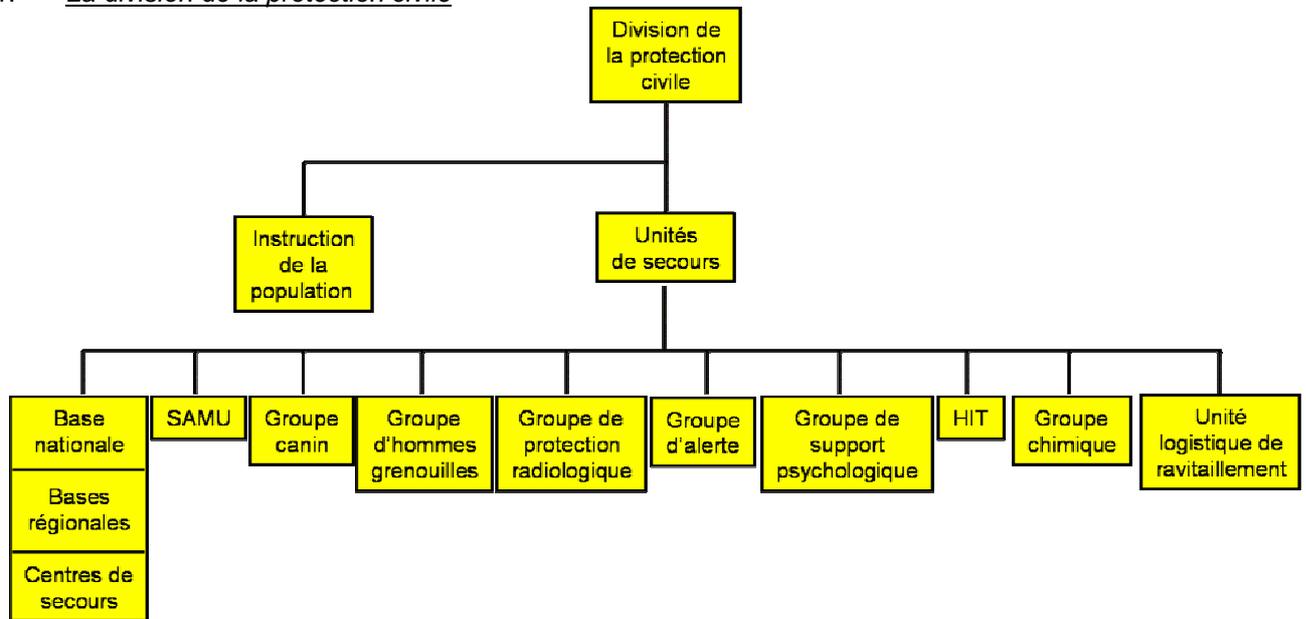


### 1. La direction

La direction de l'Administration des services de secours a pour mission:

- de définir les concepts généraux en matière de services de secours,
- de coordonner les activités des 3 divisions,
- de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures et des moyens destinés à protéger et à secourir la population et à sauvegarder le patrimoine national et les biens lors d'événements calamiteux, de catastrophes, de sinistres et d'incendies,
- d'assurer les liens avec les services de secours de nos pays voisins et d'adapter les plans et directives découlant des accords d'assistance mutuelle en cas de catastrophe,
- d'assurer la représentation au niveau des relations internationales avec l'UE, l'OTAN, le Conseil de l'Europe, etc.

## 1.1. La division de la protection civile



La division de la protection civile est chargée au niveau national de la mise en œuvre des mesures nécessaires en vue de protéger et de secourir les personnes et de sauvegarder les biens lors d'événements calamiteux et de l'application des moyens y relatifs.

Aux fins d'assumer ces missions, la division de la protection civile dispose des structures suivantes :

- La brigade des secouristes-ambulanciers et des secouristes-sauveteurs se trouve répartie sur 21 centres de secours, 3 bases régionales (Esch/Alzette, Ettelbruck et Wiltz) et une base nationale (Lintgen). Les unités de secouristes-ambulanciers et de secouristes-sauveteurs, se composant de volontaires, ont pour mission de venir en aide aux personnes victimes d'événements calamiteux, de catastrophes, de sinistres et d'incendies;
- Le groupe d'alerte est chargé d'assurer le fonctionnement des centres d'alerte en temps de crise civile ou militaire;
- Le groupe d'hommes-grenouilles a pour mission d'assister, de sauver et de rechercher des personnes et des biens en détresse ou disparus en milieu aquatique;
- Le groupe de protection radiologique, ayant fait partie de l'ancien groupe de secours NBC (nucléaire, biologique et chimique), est chargé de porter secours aux personnes et de sauvegarder les biens en cas de catastrophes et d'accidents d'origine radiologique ou nucléaire, de délimiter les zones contaminées et de procéder aux opérations de décontamination de personnes et de biens;
- Le groupe de lutte contre la pollution par produits chimiques a pour mission de porter secours aux personnes et de sauvegarder les biens en cas de catastrophes et d'accidents impliquant des substances chimiques, de prendre les mesures adéquates pour la sécurité de la population et de la protection de la nature;
- Le groupe canin est chargé de rechercher des personnes portées disparues ou ensevelies;
- Le groupe de support psychologique a pour mission d'intervenir lors d'accidents, d'incidents ou de catastrophes ou en toute situation pouvant nécessiter un support psychologique pour les équipes d'intervention, les victimes et leurs proches ou encore pour d'autres personnes impliquées.

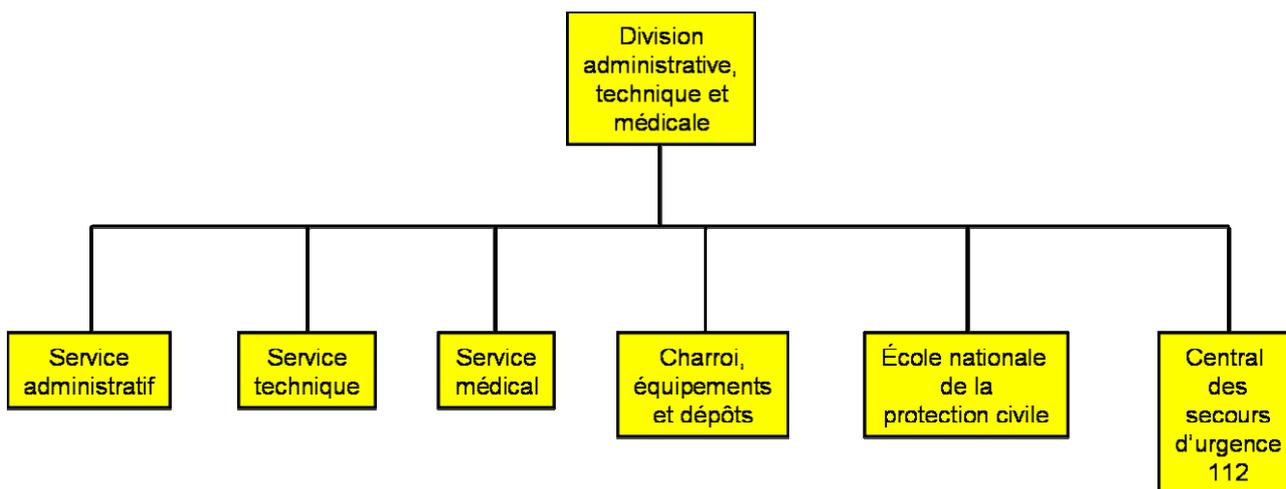
La division de la protection civile comprend en outre le groupe d'intervention chargé de missions humanitaires (HIT) en dehors du territoire du Grand-Duché du Luxembourg en cas d'événements calamiteux très graves sur ordre du Gouvernement, soit sur demande du ou des pays concernés, soit dans le cadre d'une assistance internationale.

L'unité logistique de ravitaillement dont la création est récente est une équipe chargée de ravitailler les intervenants lors des missions ou d'exercices de longue durée, ne connaît actuellement pas encore de cadre légal.

Afin de répondre aux exigences opérationnelles, deux unités supplémentaires seront créées à court terme: une unité logistique de communication ainsi qu'une unité de support logistique.

En outre, la division de la protection civile est en charge de déterminer la formation des différentes équipes d'intervention.

## 1.2. La division administrative, technique et médicale



### Le service administratif

Le service administratif est responsable de la gestion des ressources humaines et financières de l'administration des services de secours, de la gestion administrative du central des secours d'urgence, des relations internationales, des études statistiques, de la documentation ainsi que des publications.

Il a en outre pour mission de promouvoir, de coordonner et d'organiser la formation des services de secours et l'instruction de la population. Il gère à cet égard l'école nationale (ENPC). Le service administratif est assisté dans cette tâche par une commission à la formation.

Il a dans ses compétences également l'atelier de réparation et d'entretien du charroi de l'Administration des services de secours sis à Lintgen.

### Le service technique

Le service technique est chargé de la gestion, de l'entretien, de la planification et de l'organisation des moyens, des infrastructures et des équipements techniques de l'Administration des services de secours et notamment du central des secours d'urgence.

### Le service médical

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une l'Administration des services de secours, le service médical est placé sous la division administrative, technique et médicale.

Le contrôle médical a pour objet:

- d'assurer une surveillance médicale continue obligatoire des sapeurs-pompiers et des volontaires de la division de la protection civile
- de permettre aux bénévoles l'exercice de leurs missions sans risques pour leur santé
- d'assurer une surveillance périodique des volontaires.

L'examen par le service médical est obligatoire pour les volontaires de la protection civile et du service d'incendie et de sauvetage et notamment pour les volontaires porteurs de la protection respiratoire isolante.

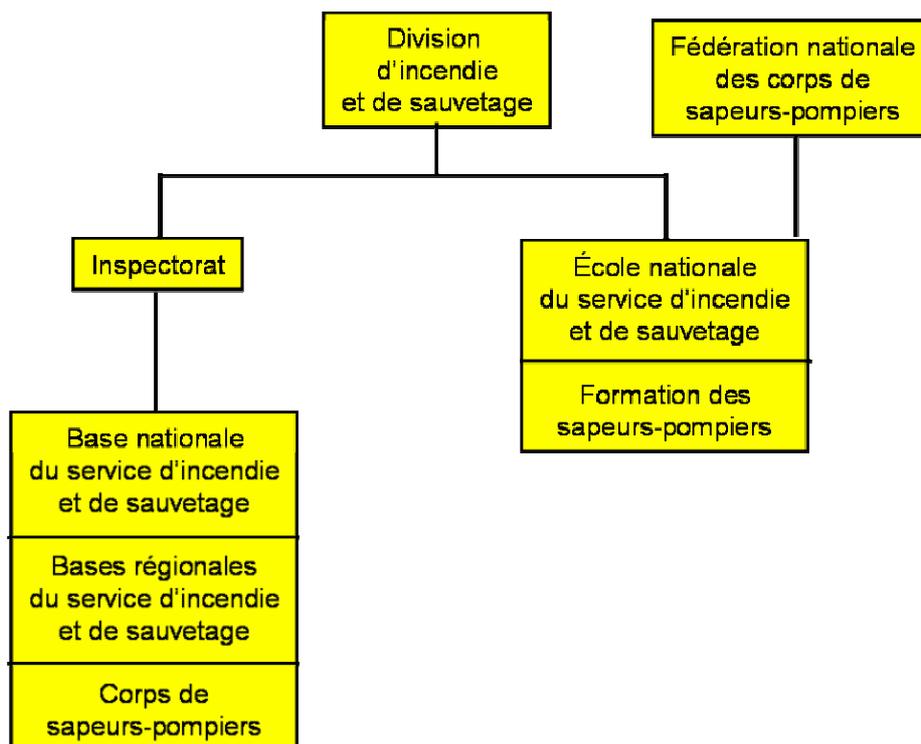
La périodicité de ce contrôle dépend des fonctions exercées et des risques encourus. Des contrôles plus rapprochés peuvent être réalisés sur demande de l'intéressé, du chef de corps des sapeurs-pompiers, du chef de centre ou du chef d'unité et en cas d'incident à l'occasion d'un service commandé.

Les médecins du service médical examinent également les jeunes sapeurs-pompiers entre 8 et 18 ans.

Un certificat médical d'aptitude est délivré par les médecins du service.

Le service, qui compte actuellement 15 médecins et 21 assistants techniques médicaux, fonctionne depuis septembre 2001 dans les locaux au 112, bd. Patton à Luxembourg. Le nombre de séances, qui se déroulent normalement les mardi soir et samedi matin, a été augmenté sensiblement pour faire face à l'afflux de candidats.

### 1.3. La division d'incendie et de sauvetage



La division d'incendie et de sauvetage de l'Administration des services de secours a pour mission d'assurer au niveau national la coordination des services communaux d'incendie et de sauvetage, de conseiller les communes dans l'application de la nouvelle loi et de ses mesures d'exécution ainsi que dans l'organisation et l'équipement de leurs corps de sapeurs-pompiers, de veiller à l'exécution des mesures prévues en matière de prévention et de lutte contre l'incendie et de sauvetage et d'assumer l'inspectorat des services communaux d'incendie et de sauvetage dont l'organisation et le fonctionnement restent encore à préciser par règlement grand-ducal.

Il y a lieu de souligner que l'organisation et le fonctionnement des différents corps de sapeurs-pompiers restent du domaine de la compétence communale.

## 2. Relations Internationales

Dans ce cadre, l'Administration des services de secours entretient des contacts intensifs avec différents partenaires au niveau international. Au courant de l'année 2004, des représentants de l'Administration des services de secours ont participé à de nombreuses réunions dans le cadre de différents comités et groupes de travail internationaux au niveau de l'OTAN, du Conseil et de la Commission de l'UE, du BENELUX, de l'ONU et bilatéraux avec les pays voisins.

## 3. Infrastructures

### 3.1. Centres de secours

Au cours de l'année 2004, différentes communes ont commencé à réaliser leurs plans d'agrandissement ou de construction des centres d'intervention de la division de la protection civile et du service d'incendie et de sauvetage.

Ainsi, l'administration communale de Merttert a commencé avec la construction de leur nouveau centre de secours.

Les unités de secours connaissent une collaboration de plus en plus étroite entre les unités d'intervention de la division de la protection civile et du service d'incendie et de sauvetage. C'est dans cette optique que l'administration communale d'Esch/Alzette a continué les travaux d'agrandissement pour les garages du service des sapeurs-pompiers afin de réunir dans ce complexe le service ambulancier de la protection civile et le service d'incendie et de sauvetage de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

La commune de Junglinster a inauguré au cours de l'année 2004 son nouveau centre de secours pour les unités d'intervention de la division de la protection civile et les sapeurs-pompiers.

#### **4. Effectifs en personnel**

##### **4.1. Personnel fixe**

L'effectif du personnel fixe de l'Administration des services de secours se compose de :

29 fonctionnaires dont :

1 directeur

3 chefs de division

2 ingénieurs techniciens inspecteur principal 1<sup>er</sup> en rang

1 ingénieur en informatique à mi-temps détaché du Centre informatique de l'Etat

1 chef de bureau

1 rédacteur principal

1 rédacteur

1 commis principal

1 artisan dirigeant

1 artisan

16 préposés au service d'urgence

9 employés dont :

7 employés à tâche complète (dont un en congé pour travail à mi-temps)

2 employés à tâche partielle (dont un en remplacement dudit congé)

14 ouvriers, dont :

1 cuisinier à tâche complète

11 ouvriers à tâche complète

2 ouvriers à tâche partielle

##### **4.2. Personnel bénévole**

Le contingent des agents bénévoles de l'Administration des services de secours comporte à l'heure actuelle 10.428 femmes et hommes, regroupés comme suit:

Le contingent des agents bénévoles de la division de la protection civile compte à l'heure actuelle 2.115 femmes et hommes, regroupés comme suit:

- 25 centres de secours avec un effectif total de 1.929 volontaires assurant 24 heures sur 24 le service ambulancier et le sauvetage dans le pays,
- le groupe d'alerte avec un effectif de 33 volontaires,
- le groupe d'hommes-grenouilles avec un effectif de 27 volontaires (membres et stagiaires),
- le groupe de protection radiologique avec un effectif de 30 volontaires,
- le groupe de protection contre la pollution par produits chimiques dont le nombre maximum est de 50 membres,
- le groupe canin avec un effectif de 16 volontaires,
- le groupe de support psychologique avec un effectif de 70 volontaires,
- l'unité logistique de ravitaillement avec un effectif de 28 volontaires,
- le corps des instructeurs et conseillers techniques avec un effectif de 96 volontaires.

Les corps de sapeurs-pompiers avec un effectif de 8.167 volontaires.

#### **5. Moyens et Equipements**

##### **5.1. Acquisitions opérées en 2004**

Un programme d'équipement pluriannuel pour les années 2000-2005, élaboré par l'Administration des services de secours, est destiné à assurer d'une part une gestion optimale du charroi et d'autre part une planification judicieuse de l'acquisition du matériel d'intervention des différentes unités de secours. Ce programme avait prévu pour 2004 les acquisitions suivantes:

### 5.1.1. Véhicules

- 5 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
- 1 ambulance médicalisée
- 6 antennes mobiles SAMU

### 5.1.2. Equipements spéciaux

- 6 systèmes de communication sous-marins
- 1 lot de matériel de plongée
- 1 set d'immobilisation
- 5 simulateurs de réanimation (adultes)
- 1 fût de stockage en inox
- 1 lot de containers pour le transport / la distribution des repas

### 5.1.3. Vêtements d'intervention et de protection

#### 5.1.3.1 Vestes de sécurité pour sauveteurs :

Un souci de sécurité du personnel d'intervention et de conformité aux normes européennes a amené les responsables de l'Administration des services de secours à remplacer les vestes de sécurité des unités de sauvetage, remplacement qui s'échelonne pour des raisons d'équilibre budgétaire sur 4 années.

#### 5.1.3.2. Remplacement des vêtements de protection anti-gaz

Les vêtements en question doivent faire l'objet de ré-épreuves et de remplacements périodiques afin de garantir leur étanchéité et ainsi la sécurité du personnel d'intervention.

### 5.1.4 Equipements de télécommunications

Sont à signaler pour l'année 2004 notamment :

- l'acquisition de 395 appareils recherche personne
- la mise à niveau des serveurs du système d'alerte
- le démarrage d'une étude sur l'informatisation des plans d'intervention.

#### 5.1.4.1. Remplacement des sirènes d'alarme

Le réseau des sirènes d'alarme et le central des secours d'urgence représentent des équipements vitaux pour l'Administration des services de secours.

Bon nombre de sirènes d'alarme actuellement en service sont encore du type électromécanique, un équipement qui n'est plus fabriqué. Vu la vétusté des sirènes d'alarme du type électromécanique, un remplacement s'impose.

Le coût du remplacement de toutes les sirènes d'alarme électromécaniques est de l'ordre de 2.726.820 € et l'acquisition s'échelonne jusqu'en 2010.

En 2004, un quatrième lot de 36 sirènes pour le territoire du pays a été acquis et installé.

### 5.2. Acquisitions prévues pour 2005

Les acquisitions suivantes sont prévues pendant l'exercice budgétaire 2005:

#### Charroi

- 1 conteneur d'entraînement à la lutte contre les produits chimiques
- 5 ambulances
- 1 remorque porte conteneur
- 1 conteneur avec réservoir de 10 000 litres pour le transport d'eau potable.

#### Equipements spéciaux

- simulateurs de réanimation
- 1 canot de sauvetage
- lot de matériel de plongée
- station de mesure fixe du débit de dose installée dans la voiture du groupe de protection radiologique
- sondes de contamination électronique pour le groupe de protection radiologique

- fûts de stockage en inox.

#### Equipements de télécommunications

- appareils recherche personne
- stations réémettrices
- serveur NT du système de préalerte et de prévision de crues
- station de travail du gestionnaire des alertes.

#### Vêtements d'intervention et de protection

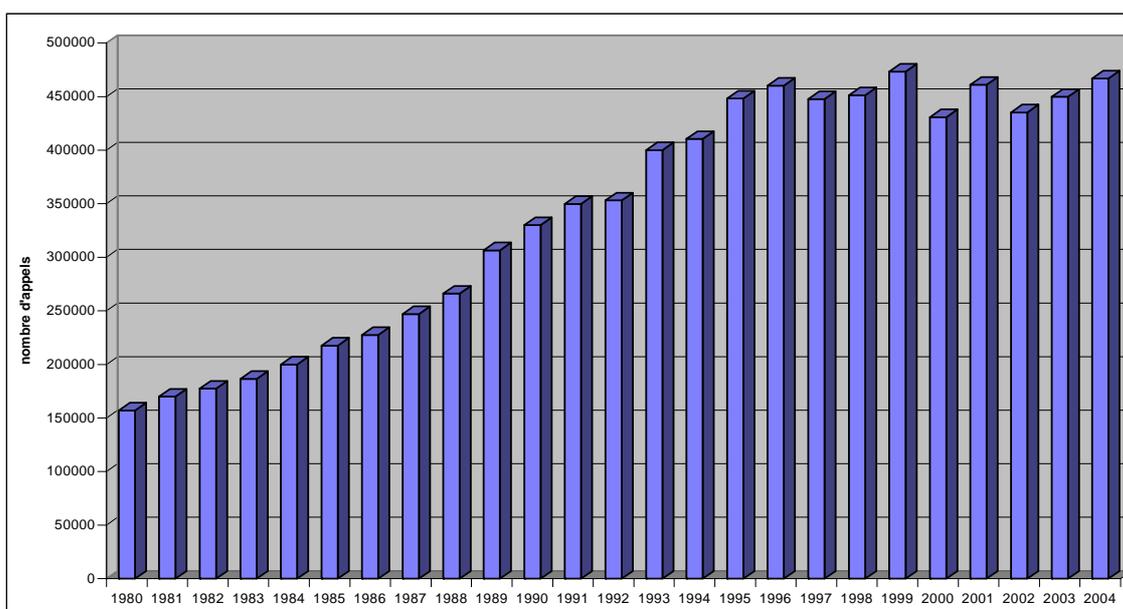
- chaussures de sécurité pour secouristes ambulanciers
- tenues pour les membres de l'unité de support psychologique.

### 6. Le central des secours d'urgence 112

*Un total de 466.917 appels a été enregistré au central des secours d'urgence pendant l'année 2004 par rapport à 449.788 appels pour l'année 2003.*



#### Total des appels de 1980 à 2004



Les appels arrivant au Central 112 comportaient :

- 2.461 appels pour accidents de circulation
- 5.071 appels pour autres accidents
- 29.372 appels pour transports de malades
- 1.234 appels pour incendies
- 5.050 appels pour interventions diverses (inondations, intempéries, ...)
- 397.662 appels pour **renseignements divers** (pharmacies, médecins, hôpitaux de garde, ...)
- 26.067 **appels abusifs**.

Ceci représente une moyenne de **1.279** appels par jour.

Il reste à relever que le nombre d'appels entrant au 112 durant l'année 2004, provenant des réseaux mobiles, se chiffre à 193.957 (41,5 %).

## 7. Rapport d'activité de la division de la protection civile

### 7.1. Le service ambulancier

Le service ambulancier de la division de la protection civile est assuré par 24 centres de secours couvrant l'ensemble du Grand-Duché, à l'exception du territoire de la capitale où ce service est assuré par le Service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

Le service ambulancier est garanti 24 heures sur 24.

L'équipage d'une ambulance se compose en principe de trois secouristes ambulanciers volontaires.

La division de la protection civile dispose de 51 ambulances qui sont réparties comme suit :

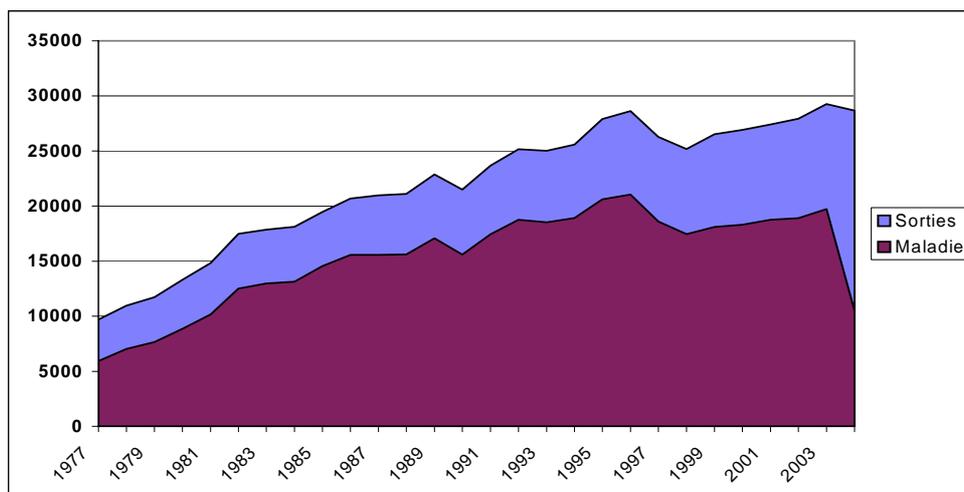
- 47 ambulances à disposition des 24 centres d'intervention
- 1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile
- 3 ambulances de réserve stationnées à la base nationale de support à Lintgen.

Pendant l'année **2004**, les ambulances de la division de la protection civile ont effectué **28.664** sorties en parcourant 907.425 kilomètres par rapport à 29.275 sorties et 926.119 kilomètres parcourus en 2003.

Ces interventions se répartissent comme suit :

- 1.570 sorties dans le cadre des accidents de circulation
- 5.356 sorties dans le cadre d'accidents divers (travail, ménage, etc.)
- 10.516 sorties dans le cadre de transports de malades non urgents
- 8.385 sorties dans le cadre de transports urgents
- 2.837 sorties dans le cadre d'interventions diverses (incendies, manifestations, exercices)

### Service ambulancier (Evolution des sorties de 1977 à 2004)



Depuis que le service ambulancier est assuré par la protection civile, les ambulances ont parcouru un total de 23.589.408 kilomètres lors de 645.092 sorties de 1962 à 2004.

## 7.2. Le service d'aide médicale urgente

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1989, le service d'aide médicale urgente (SAMU), institué par la loi du 27 février 1986 concernant l'aide médicale urgente, fait partie intégrante des services de secours. Le parc automobile du SAMU se compose de 6 véhicules d'intervention rapide. 3 véhicules du SAMU, c.-à-d. les antennes mobiles transportant sur le lieu de l'urgence vitale les équipes de médecins anesthésistes réanimateurs et d'infirmiers anesthésistes avec une panoplie de matériel médical le plus sophistiqué, sont stationnés auprès des hôpitaux de garde des régions Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbruck. 2 véhicules de réserve sont stationnés au Service d'Ambulances et d'Incendie de la Ville de Luxembourg et 1 autre SAMU de réserve se trouve à la Direction de l'Administration des services de secours.

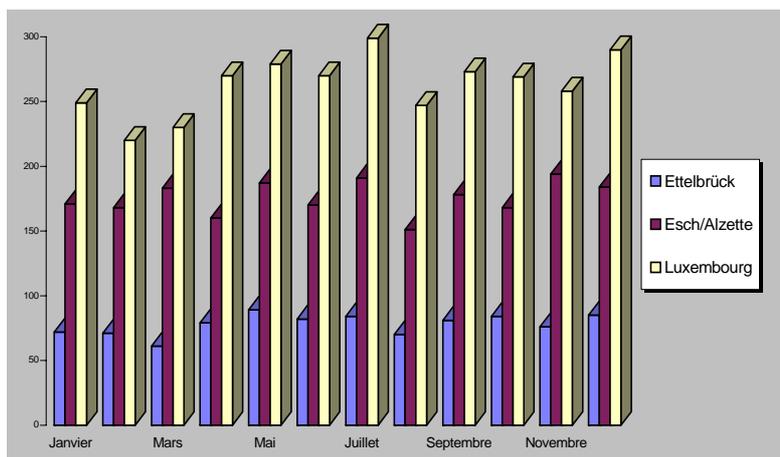
Les statistiques suivantes témoignent du nombre d'interventions effectuées par le SAMU au cours de l'année 2004 :

Ettelbruck :	950 sorties
Esch/Alzette :	2.141 sorties
Luxembourg :	3.213 sorties

Soit au total : **6.304** sorties ou en moyenne **17** sorties par jour effectuées par les antennes mobiles du SAMU.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1991, le service d'aide médicale urgente est complété au besoin par l'hélicoptère de sauvetage de « L.A.R. s.à.r.l. » conventionné par l'Etat et mis à sa disposition pour intervenir dans le cadre du SAMU. Doté des mêmes équipements médicaux que l'antenne mobile terrestre, l'hélicoptère peut, en cas de nécessité, et sous certaines conditions, acheminer rapidement le médecin anesthésiste réanimateur et l'infirmier du SAMU vers le lieu d'intervention.

### Sorties du SAMU en 2004



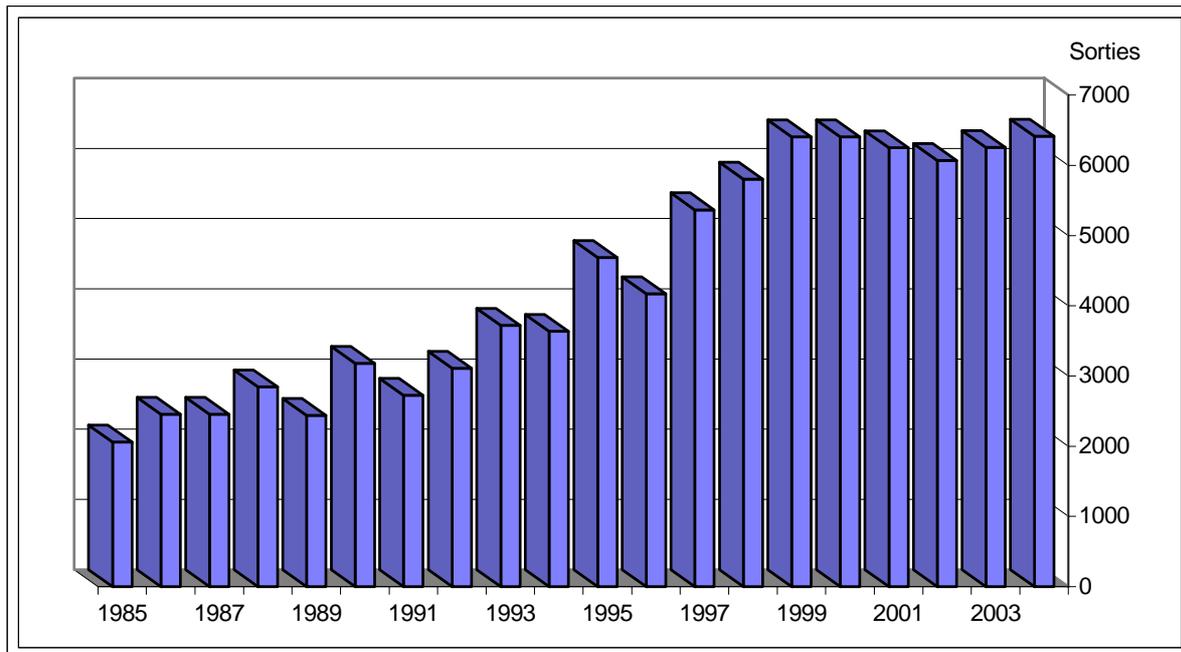
## 7.3. Le service de sauvetage

Le service de sauvetage qui est garanti 24 heures sur 24 est assuré par 23 centres de secours dont:

- 19 centres de secours qui sont dotés d'un véhicule de sauvetage rapide
- 3 centres de secours constitués bases régionales de support qui sont dotés de matériel d'intervention lourd
- le centre de secours de Lintgen qui fait fonction de Base Nationale de Support de la division de la protection civile.

L'équipage d'un véhicule de sauvetage rapide se compose d'au moins trois secouristes sauveteurs volontaires.

## Sorties des véhicules de sauvetage de 1985 à 2004



Pendant l'année 2004, les véhicules de sauvetage de la division de la protection civile ont parcouru **126.352 km** au cours de **6.416** interventions; le total du temps d'intervention presté par les volontaires pendant les interventions était de **18.611** heures.

### 7.4. Groupe de protection radiologique (GPR)

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours, le nom du "groupe NBC" a été changé en "groupe de protection radiologique". Les attributions du groupe se situent au niveau des interventions en cas d'incident ou d'accident impliquant des substances radioactives ou nucléaires, notamment en cas d'accident dans une des centrales nucléaires situées au-delà des frontières dans un des pays voisins, lors du transport de sources radioactives par avion, par route ou par voie ferroviaire, en cas d'accidents impliquant des sources radioactives dans le domaine industriel, médical et de la recherche ainsi qu'en cas d'actes malveillants impliquant des substances radioactives.

Comme les années précédentes, le GPR a organisé deux exercices d'entraînement pratique sur le terrain. En 2004, comme en 2003, ces exercices visaient la mise en œuvre de procédures et de stratégies d'intervention en cas d'acte de malveillance mettant en œuvre des substances radioactives. Lors de ces exercices, une attention spéciale a été attribuée à la recherche et à la détection de sources radioactives cachées ou camouflées. Cet entraînement a visé une intervention potentielle du groupe en cas de menace terroriste. Dans ce même esprit, le groupe a présenté son équipement lors du séminaire " *La préparation des services d'intervention face aux risques d'attentats RNBC* " organisé par l'Administration des services de secours au mois de novembre 2004.

Le GPR a participé, sous l'égide de l'Armée, aux exercices pratiques de mise en œuvre des stations de décontamination, mises en place dans une série de bâtiments publics présélectionnés, conformément aux dispositions du plan particulier d'intervention Cattenom.

Des cours de formation dans le domaine de la radioprotection ont été organisés à l'attention des instructeurs en sauvetage et secourisme de la division de la protection civile, ainsi qu'aux élèves de l'Ecole de la Police grand-ducale.

### 7.5. Le Groupe d'Alerte

Une des missions du Groupe d'Alerte est la collecte d'informations en relation avec des incidents nucléaires, chimiques et biologiques en cas de conflits militaires ou en cas de crise en général. Une des missions principales des membres du groupe consiste à analyser les informations disponibles et de faire parvenir les résultats des calculs concernant la zone de contamination par des agents toxiques et leur dispersion et progression à la cellule de coordination et de décision.

L'étroit échange d'informations et le maintien du contact avec des membres de centres d'alerte d'autres pays se fait par le biais du GOEWDS (Group of Experts on Warning and Detection Systems) de l'OTAN. Le groupe d'alerte a représenté l'Administration des services de secours aux réunions semestrielles à Bruxelles (Quartier général de l'OTAN) et à Krakow en Pologne. Le GOEWDS est placé sous la tutelle du Comité de Protection Civile (CPC) de l'OTAN. Afin de garantir une communication uniforme et efficace entre les pays membres de l'OTAN et les pays de l'Est dans le cadre du Partenariat pour la Paix (OTAN) en cas de crise, le GOEWDS organise un exercice international annuel nommé INTEX. En vue de cet exercice, le GOEWDS organise au préalable un workshop à l'école militaire de l'OTAN à Oberammergau en Allemagne.

Le groupe d'alerte représentait le Luxembourg à l'«Operations Working Group» (OWG) du GOEWDS. L'OWG s'était réuni en janvier à Jersey (Channel Islands) pour préparer l'exercice INTEX 2004. Les membres de l'OWG font d'office fonction de membre de l'INTDISTAFF (direction internationale de l'exercice) durant l'exercice INTEX.

Le CNA a participé en 2004 à cet exercice au cours duquel un agent de liaison du groupe d'alerte était détaché au Centre d'Alerte National d'Allemagne à Bonn.

L'instruction des membres du groupe d'alerte, composé exclusivement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 16 réunions d'instruction.

La participation aux séminaires de l'Administration des services de secours et à deux week-ends de formation annuels du groupe d'alerte à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach fait également partie intégrante de la formation.

Une partie des membres du Groupe d'Alerte forme le groupe CATTENOM. L'instruction des membres du groupe CATTENOM se fait par ordre semestriel à raison de 8 réunions d'instruction. En étroite collaboration avec le groupe de protection radiologique de la division de la protection civile et les membres de la division de la radioprotection du Ministère de la Santé, le groupe CATTENOM assume ses missions, notamment la collecte d'informations et les calculs de prévision des zones contaminées.

Les membres du groupe CATTENOM ont participé au cours de l'année 2004 à divers exercices nationaux et internationaux.

### 7.6. Le groupe canin

Le groupe canin de la division de la protection civile a pour mission de rechercher des personnes égarées, disparues ou ensevelies sous des décombres. Il intervient tant sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg qu'à des missions dans le cadre du groupe d'intervention chargé de missions humanitaires à l'étranger.

Le groupe canin se compose actuellement de 17 membres avec 16 chiens de recherche et de sauvetage, d'un chef de groupe, de 2 adjoints au chef de groupe, d'un instructeur en matière de cynotechnique, d'un instructeur en matière de sauvetage et d'un vétérinaire.

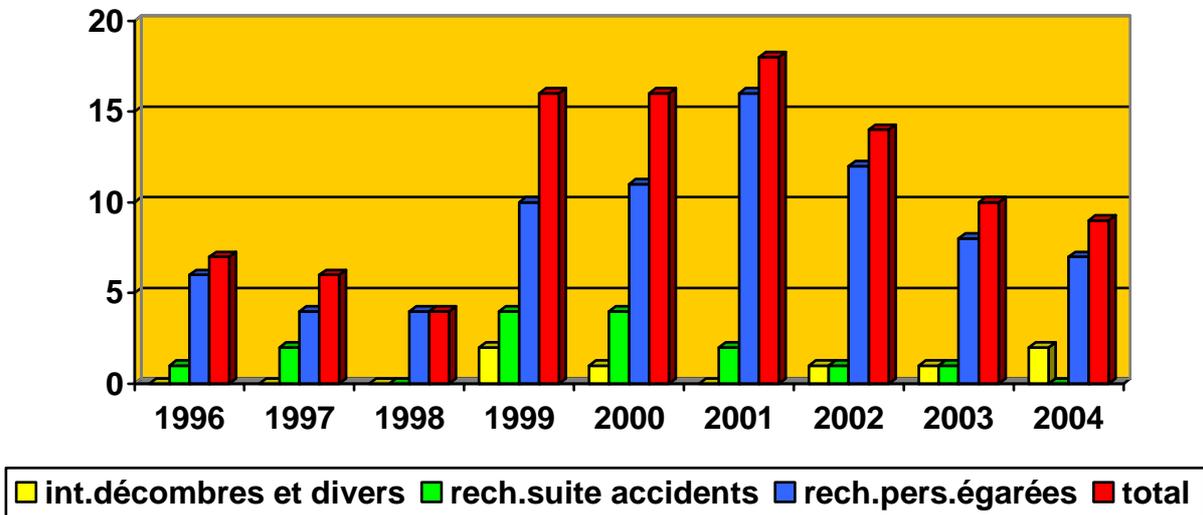
Comme tous les ans, le groupe accomplit diverses formations, notamment auprès des Équipes Cynophiles de Recherche et de Sauvetage Françaises (Direction de la Défense et de la Sécurité Civile, Direction des Services de Secours et des Sapeurs-pompiers, France), de l'USC/7 (Unité de la Sécurité Civile de Brignole en France) et avec le THW Obermosel en Allemagne. Certains membres participent et assument également la formation des équipes cynophiles allemandes.

De même, le groupe participe à 4 week-ends de formation à l'ENPC à Schimpach et à 6 à 8 week-ends de formation opérationnelle sur le terrain.

Tous les membres se soumettent régulièrement aux entraînements (quête, décombres, pistage, théorie,...) à raison de 7 à 8 heures par semaines. Le groupe a participé à divers démonstrations et exercices.

En 2004 le groupe canin a presté au total à 3.046 heures, dont :

- 175 heures lors de 9 interventions au Luxembourg et à l'étranger
- 256 heures d'entraînements et formations à l'étranger
- 2.615 heures d'entraînements et formations au Luxembourg dont :
  - 1.368 heures lors de recherche en quête
  - 504 heures lors de recherche en décombres
  - 430 heures lors de formations diverses et
- 313 heures à l'occasion d'autres activités et engagements



#### 7.7. Le groupe des hommes-grenouilles

Au cours de l'année 2004, les hommes-grenouilles ont dû intervenir 21 fois avec **213** heures prestées, dont :  
**78** heures lors de 9 interventions de sauvetage/recherche de personnes  
**13** heures lors de 2 interventions de recherche de biens  
**27** heures lors de 3 interventions pour accidents de circulation  
**95** heures lors de 7 interventions diverses.

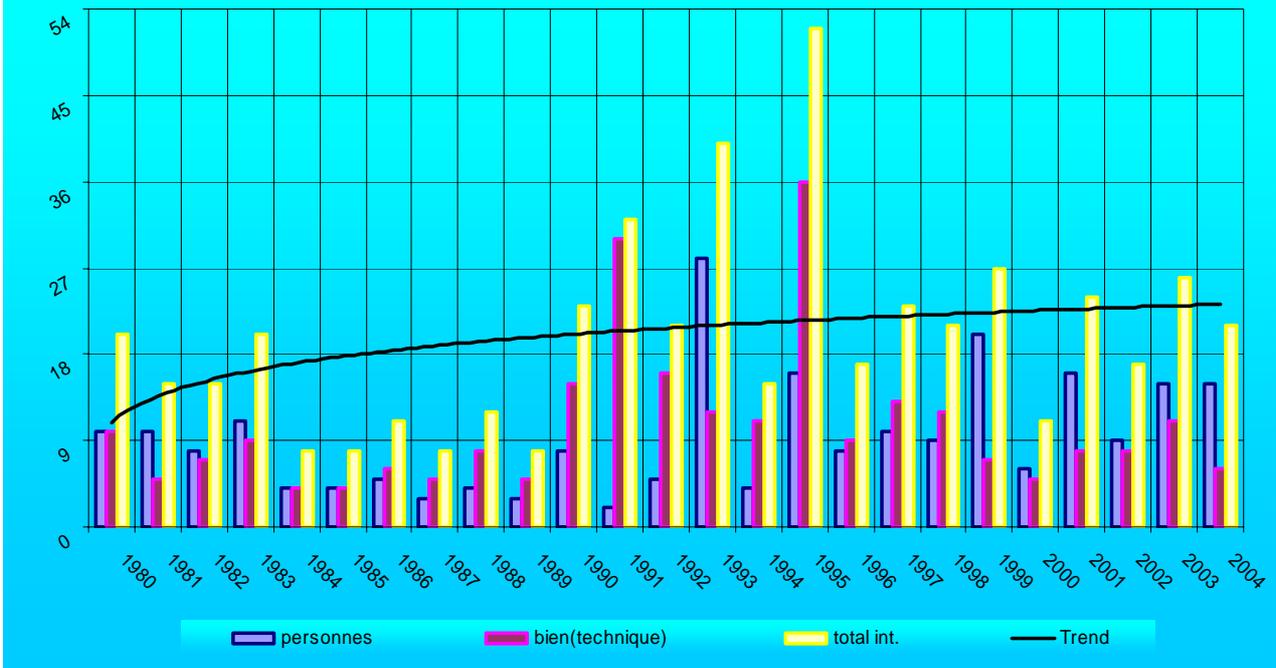
**1.170** heures de permanence ont été prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 2004. Cette permanence est prévue par le règlement grand-ducal du 19 mars 1979 instituant près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre un poste de premiers secours pendant la saison touristique.

**4.517** heures de permanence ont été prestées à l'occasion d'autres activités et engagements en 2004.

**Au total** le nombre d'heures prestées en 2004 par les volontaires du groupe d'hommes-grenouilles de la division de la protection civile s'élève à **5.900 heures**.

Une formation conjointe d'une durée de 15 jours avec des équipes de plongeurs des départements du Nord et de la Moselle a eu lieu à l'Ecole Nationale de la Protection civile à Schimpach. Comme chaque année, l'échange de procédures et d'informations entre le groupe d'hommes-grenouilles luxembourgeois et les plongeurs français a été très fructueux.

### Intervention des Hommes-Grenouilles de la P.C.



#### 7.8. Transports d'eau potable effectués par la division de la protection civile au profit de la population

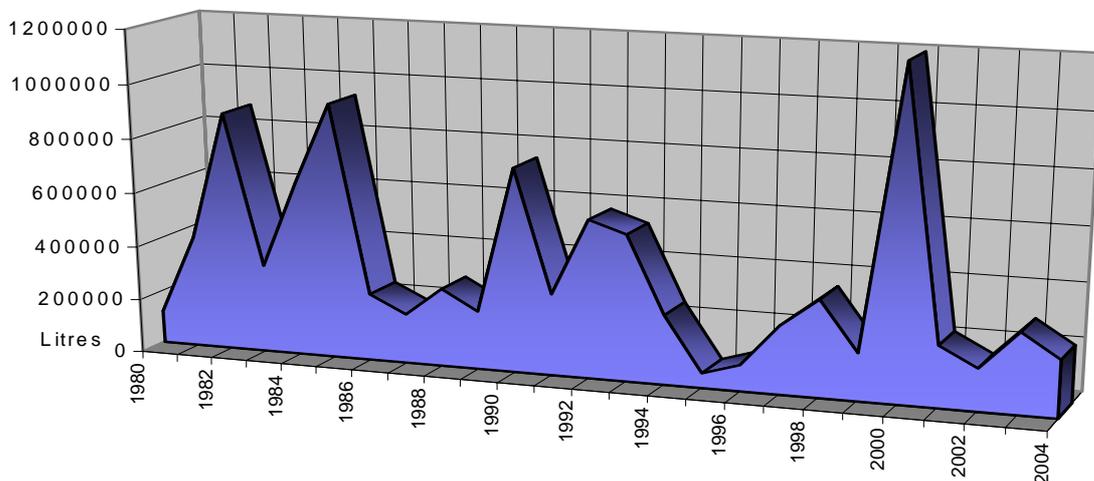
Pour l'approvisionnement de fortune de la population en eau potable, la division de la protection civile intervient à deux échelons, c'est-à-dire pour :

- ravitailler la population de certains quartiers ou rues à partir de camions-citernes,
- suppléer au réseau de distribution défectueux par un réseau provisoire à l'aide de tuyaux pour alimenter le réservoir d'eau d'une commune ou d'une localité.

De même, la division de la protection civile intervient lors de l'alimentation en eau des entreprises industrielles en cas de panne ou de réparation du réseau de distribution d'eau pour éviter toute perte de production.

En **2004**, dans le cadre de ces missions, la division de la protection civile a presté 42 heures de travail pour le transport de **210.000** litres d'eau.

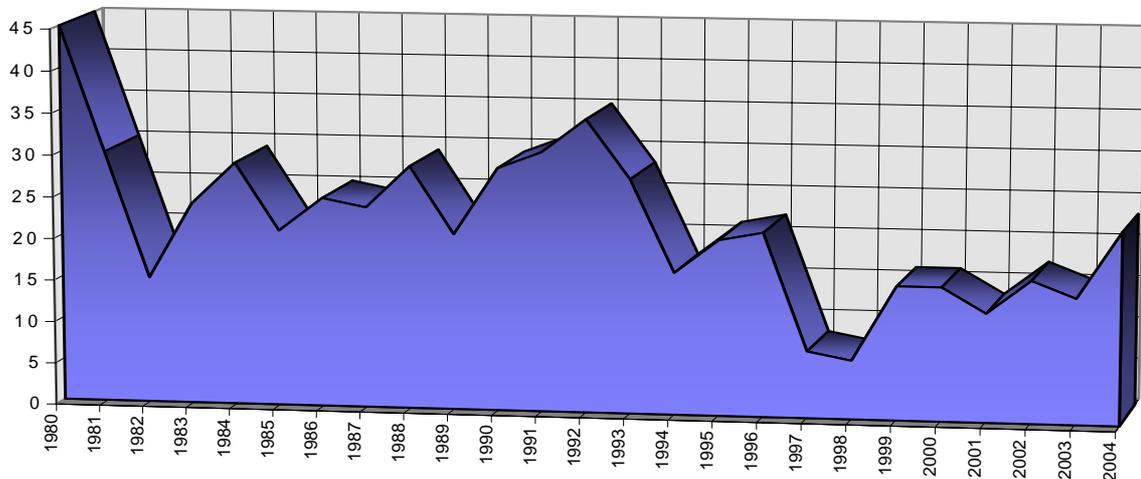
#### **Litres d'eau transportés de 1980 à 2004**



### 7.9. Le groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques

Ce groupe est intervenu **23** fois en 2004 dans l'intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres agents chimiques. Pendant l'année écoulée, 76 volontaires du groupe de lutte contre les pollutions par produits chimiques ont presté **106** heures lors de ces 23 interventions.

#### Interventions lors de pollutions du milieu naturel de 1980 à 2004



### 7.10. Unité logistique de ravitaillement

En 2004, les bénévoles de l'unité logistique de ravitaillement ont presté 1494 heures de travail dont 378 heures pour préparatifs et nettoyage de l'équipement.

Les interventions de l'unité en 2004 étaient:

29 février	Distribution de bouillon et de café aux camionneurs bloqués sur l'autoroute en direction de la France et de la Belgique par la neige
21-23 avril	Entraînement de la Police grand-ducale au camp de Lagland (Belgique)
26-28 mai	Entraînement de la Police grand-ducale au camp de Lagland
27 octobre	Entraînement de la Police grand-ducale au camp de Lagland
10-12 novembre	Entraînement de la Police grand-ducale au camp de Lagland
21-23 mai	Grand exercice de l'unité d'intervention chargée de missions humanitaires à l'étranger ensemble avec le THW allemand
07 décembre	Exercice Tunnel Markusberg

### 7.11. Groupe de support psychologique (GSP)

Les membres du GSP ont effectué 192 missions au cours de l'année 2004. 49 membres différents du GSP ont participé à ces missions et ont effectué 393 interventions (avec une ou plusieurs personnes).

Temps total d'intervention pour 192 missions: 1.053 heures. Le temps d'intervention moyen par sortie est de 2,7 heures. En moyenne, chacun des 49 intervenants a consacré 21,5 heures pour des missions en 2004.

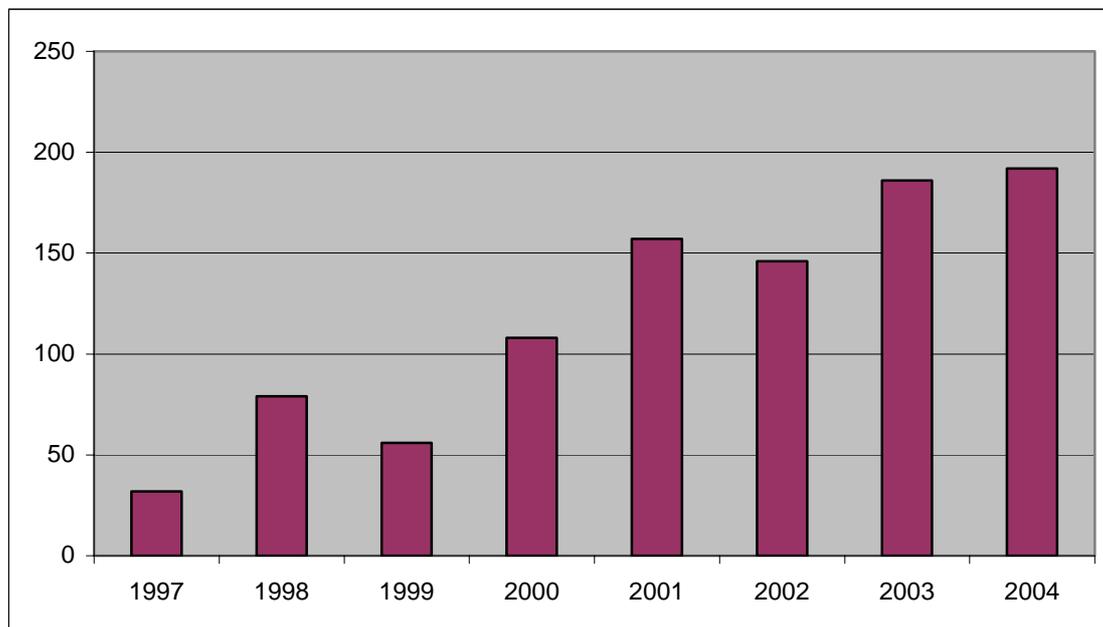
Comme par le passé, la majorité des interventions concernait des accidents (circulation, domestique, travail, loisirs). Outre les accidents, les raisons de l'intervention du GSP sont souvent en relation avec les décès d'une personne ou alors dans le cadre de tentatives de suicide.

#### 7.11.1 Formation

Au cours de l'année 2004, 4 bénévoles ont réussi leur formation de base. 11 soirées de formation de base et 8 soirées de formation continue ainsi que 3 week-ends à l'École Nationale de la Protection Civile ont été organisés en 2004 par les responsables du GSP.

Des réunions d'information sur le fonctionnement et les méthodes d'intervention du GSP ont eu lieu, pour les ambulanciers de certains centres d'intervention ainsi que pour les élèves de l'Ecole de la Police grand-ducale. Il reste à relever que le GSP a régulièrement rencontré les membres de l'équipe SPPG (Service Psychologique Police grand-ducale).

### Interventions du groupe de support psychologique de 1997 à 2004



#### 7.11.2. Exercices du groupe de support psychologique

L'année passée, le GSP participait aux exercices énumérés ci-dessous et ceci avec un total de 72 membres :

- 22 mai Exercice avec simulation d'un tremblement de terre du groupe « Humanitarian Intervention Team » à Esch/Belval
- 6 juin Exercice simulant une situation d'exception à Wormeldange
- 19 juin Exercice simulant un accident en milieu aquatique à Remich
- 20 juin Exercice ferroviaire dans un tunnel à Wiltz
- 26 juin Exercice ferroviaire à Belvaux
- 7 décembre Exercice simulant un accident dans le tunnel routier Markusbiërg.

## 8. Exercices internationaux

### 8.1. Exercice européen feux de forêts

Sous l'égide de la Commission Européenne, la France avait organisé en date du 18 au 20 avril 2004 dans le département des Bouches-du-Rhône, un premier exercice communautaire de grande ampleur sur le thème de la lutte contre les feux de forêts.

Cet exercice portait sur la mise en œuvre du mécanisme communautaire visant à favoriser une coopération renforcée dans le cadre des interventions de secours relevant de la protection civile, institué par la décision du Conseil de l'Union Européenne du 23 octobre 2001 et l'activation du centre d'information et de suivi à Bruxelles (Monitoring Information Center – MIC). Des équipes de secours de huit pays européens (dont une luxembourgeoise) sont intervenues en renfort des services français.

## 8.2. Exercice de mise en oeuvre du plan d'intervention Cattenom

En janvier 2004 a eu lieu un exercice de mise en œuvre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de Cattenom, exercice commun entre la France, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et le Luxembourg.

Cet exercice, visait notamment l'information mutuelle, la communication entre autorités et l'information des médias en cas d'accident nucléaire.

## 8.3. Exercice commun du groupe chargé de missions humanitaires de la division de la protection civile et du THW de la République fédérale d'Allemagne

Un exercice commun des équipes d'intervention allemandes et luxembourgeoises a été organisé en date du 21-23 mai 2004.

L'exercice organisé dans le cadre de la convention de collaboration entre le THW allemand et l'Administration des services de secours luxembourgeois avait pour objectif principal de revoir les procédures d'intervention communes entre les équipes de secours ainsi que leur intégration dans les mécanismes européens et internationaux d'assistance lors d'événements majeurs.

La visite sur les lieux de l'exercice du Président de la Bundesanstalt Technisches Hilfswerk ainsi que des Ministres luxembourgeois de l'Intérieur et de la Coopération a été particulièrement appréciée par l'ensemble des acteurs de cet exercice.



## 9. La formation

### 9.1. Cours élémentaires de secourisme

Organisés en collaboration avec les administrations communales, les cours élémentaires de secourisme connaissent un succès croissant d'année en année.

De nombreuses actions de propagation du secourisme ont été organisées sur le plan local par les responsables des centres de secours et dans les écoles par la direction.

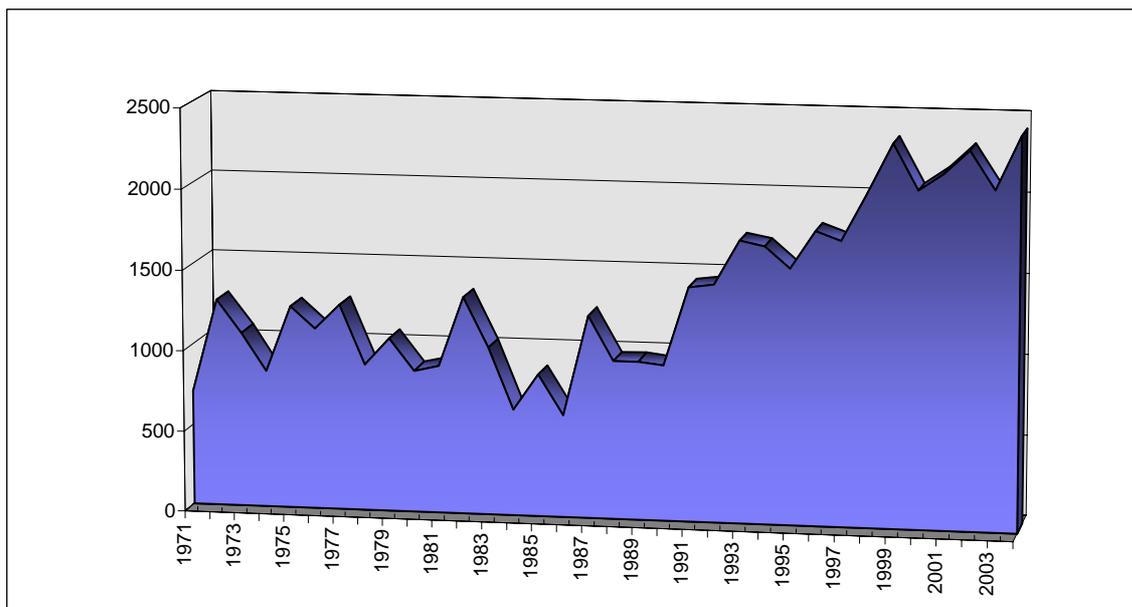
Le nombre de **cours** élémentaires de secourisme organisés en 2004 était de **119** avec **2.424 participants** par rapport aux 115 cours avec 2.090 participants de l'année 2003.

Au cours de l'année 2004, **84** cours de rappel ont été organisés par l'Administration des services de secours.

L'augmentation du nombre de participants aux cours élémentaires de secourisme pendant la dernière décennie est due pour une grande partie à la législation concernant la sécurité et la santé du travailleur au travail. C'est ainsi que bon nombre d'entreprises, répondant aux obligations leur imposées demandent l'organisation de cours afin de former des secouristes au sein de leur entreprise.

Il y a lieu de signaler que suite à une demande formulée par l'INAP de dispenser, dans le cadre des cours de formation continue du personnel de l'Etat, des cours de premiers secours, l'Administration des services de secours a organisé de telles formations à plusieurs reprises.

## Nombre de participants au cours de premiers secours 1971-2004



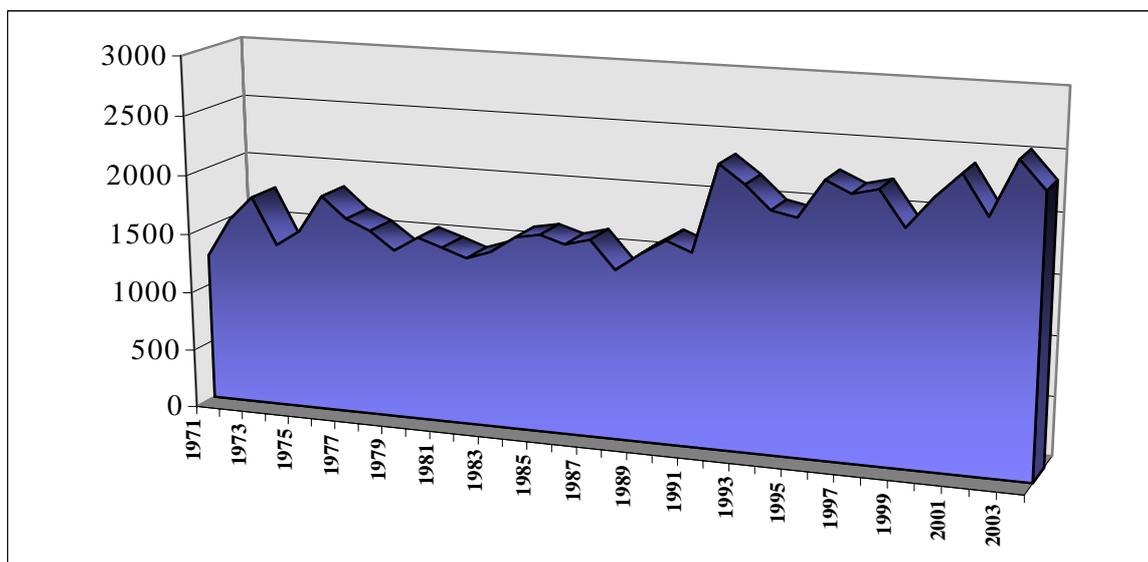
### 9.2. Cours de formation pour les volontaires de la division de la protection civile

Au cours de l'année 2004, **46** secouristes-ambulanciers et **85** secouristes-sauveteurs ont clôturé avec succès leur formation respective.

98 cours ont été tenus à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach au cours de l'année d'instruction 2004. Ces cours ont été fréquentés par 2.318 personnes et se répartissent comme suit:

17 cours de sauvetage avec	476 participants
27 cours pour secouristes ambulanciers avec	507 participants
2 cours pour le groupe N.B.C. avec	41 participants
6 cours de plongée avec	128 participants
2 cours pour les agents du C.N.A. avec	31 participants
2 cours pour le groupe canin avec	21 participants
3 cours pour le groupe de support psychologique avec	84 participants
16 cours pour l'entraînement au circuit respiratoire avec	268 participants
6 cours de situation d'exception avec	143 participants
17 cours divers avec	619 participants.

### Stagiaires à l'ENPC de 1971 à 2004



### 9.3. Formation continue

La formation continue se déroule à plusieurs niveaux.

#### 9.3.1 Formation continue pour les cadres

L'Administration des services de secours avait organisé pour 35 volontaires une formation continue en matière de gestion de situations d'exception. Cette formation se déroulait le 8 et 9 juin à l'Ecole Nationale de la Protection Civile à Schimpach. Elle s'adressa aux responsables des centres de secours respectivement des unités de la division de la protection civile et avait pour but de développer une philosophie commune de prise en charge d'un grand nombre de victimes en cas d'un événement majeur.

Afin de renforcer ou de rafraîchir les compétences de gérer un centre ou une unité composé de volontaires de la division de la protection civile, l'Institut National d'Administration Publique (INAP) a organisé en étroite collaboration avec la division de la protection civile une formation continue les 9 et 10 mars à l'Ecole Nationale de la Protection Civile. Le thème de cette formation était : « Führen von Teams im Freiwilligenbereich ».

#### 9.3.2. Formation continue des opérateurs du Central des Secours d'Urgence (CSU 112)

##### 9.3.2.1. Formation continue des opérateurs du CSU à Dudelange

Le travail des agents opérateurs du Central des Secours d'Urgence 112 exige des connaissances et qualités particulières. Les nombreuses tâches ne peuvent être accomplies que moyennant une grande compétence sur les plans professionnel et humain.

Une formation de base ainsi qu'une formation continue régulière permet aux agents opérateurs d'acquérir et de perfectionner ces compétences et ceci dans l'intérêt du service offert à la population.

La direction de l'Administration des services de secours organise ainsi plusieurs fois par année des cours de formation spécifiques pour le personnel du Central 112.

En date du 13 novembre 2004, une formation ayant comme but principal la présentation des véhicules et des philosophies d'intervention des postes de commandement mobiles des centres d'intervention de Mertert, Dudelange et Esch-sur-Alzette a été organisée.

A cette occasion, les agents opérateurs ont pu se familiariser avec le matériel et l'équipement technique des différents véhicules et la philosophie générale d'intervention de ces véhicules a été discutée.

Un deuxième volet de la formation continue consistait à sensibiliser les agents opérateurs à la communication avec la presse au quotidien.

Le Central des Secours d'Urgence 112 informe plusieurs fois par jour les organes de presse d'événements tels que les incendies, les accidents de la route ou d'autres événements particuliers.

##### 9.3.2.2. Formation continue des opérateurs du CSU à l'Institut National d'Administration Publique

L'Institut National d'Administration Publique (INAP) a organisé en étroite collaboration avec l'Administration des services de secours une formation continue pour les opérateurs du CSU 112. Lors de ces formations ont été traités les sujets suivants :

- la nouvelle version du plan nombreuses victimes
- l'organisation du SAMU hélicopté
- la présentation du plan d'intervention « Markusbiert ».

#### 9.3.3. Formation continue des volontaires

Toujours dans le souci d'optimiser la formation des volontaires et dans le but de sensibiliser les différents services d'intervention, impliqués en cas d'événement majeur à une philosophie commune de prise en charge des victimes, l'Administration des services de secours avait organisé un cycle de formation continue en matière de gestion de situations d'exception. Cette formation, qui se déroulait à l'Ecole Nationale de la Protection Civile, avait comme objectif de tester les chaînes de commandement des secours face aux conséquences d'un événement de grande envergure et de permettre aux volontaires d'acquérir des compétences spécifiques. Un nombre total de 74 personnes ont été formées en matière de gestion de situations d'exception.

#### 9.3.4. Formation PROCIV-NET/CECIS

CECIS est une application multilingue accessible via un navigateur Internet commun sur le réseau privé TESTA (Services Européens de transaction pour Télématique entre Administrations) et liée à l'utilisation d'un serveur e-mail SMTP.

L'objectif de PROCIV-NET est d'assurer l'intercommunication des autorités nationales avec la responsabilité de protéger des citoyens de risques naturels et technologiques. Il met en oeuvre le CECIS, introduit par Décision de Conseil du 23 octobre 2001 instituant le mécanisme communautaire visant à favoriser une coopération renforcée dans le cadre des interventions relevant de la protection civile.

Un membre du personnel technique de l'Administration des services de secours a participé à une formation à l'intention des utilisateurs et des administrateurs CECIS qui a eu lieu à Bruxelles.

Cette formation a porté sur le fonctionnement du réseau PROCIV-NET, sur la gestion des bases de données et la transmission des informations et des données.

#### 9.3.5. Formation dans le cadre du mécanisme communautaire dans l'intérêt d'une collaboration renforcée dans le cadre d'interventions relevant de la protection civile.

La Commission Européenne organise des formations spécifiques préparant aux missions d'assistance dans le cadre du Mécanisme (missions à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union).

Ces formations se déroulent à plusieurs niveaux : « Induction course » et « Operational management course »

Plusieurs membres de l'unité chargée de missions humanitaires à l'étranger ont participé à ces cours :

#### 9.3.6 Séminaires et conférences

##### Séminaire international airbag 2000+ et workshop pour les services de secours

En date du 29 novembre 2004, deux instructeurs en matière de sauvetage de l'Administration des services de secours ont participé à un séminaire international à Karlsruhe (Allemagne), portant sur les risques que peuvent constituer pour les intervenants des services de secours, les systèmes de sécurité installés dans les voitures de tourisme et camions, tels que airbag, sidebag, tendeurs de ceintures de sécurité, etc.

## 10. Publications

Le but des publications éditées par l'Administration des services de secours est d'une part, d'informer la population sur le comportement à adopter en situation de crise et de fournir à la population des informations indispensables pour leur sécurité. D'autre part, ces publications sont censées attirer l'attention du public sur les activités et les mérites des volontaires des services de secours et notamment de sensibiliser le public à s'engager dans les rangs des unités de secours de l'Administration des services de secours. En outre, l'Administration des services de secours édite des brochures en tant qu'aide-mémoire pour les participants des cours de secourisme ou des précis d'instruction pour les volontaires.

Le tirage et la diffusion de ces dépliants dépendent des groupes de population ciblés par les différentes actions.

#### 10.1. La brochure "Erste Hilfe"

Réimpression des brochures en langue allemande en 2004.

#### 10.2. La brochure « premiers secours »

Réimpression des brochures en langue française en 2004.

#### 10.3. Brochure sur le programme de formation continue organisé à l'ENPC

Dans un monde en perpétuelle et rapide transformation, les tâches des unités d'intervention de l'Administration des services de secours ont radicalement changé au cours de la dernière décennie. D'une part, la mise en service de matériel plus efficace mais aussi plus sophistiqué, d'autre part les interventions, dont le nombre ne cesse d'augmenter, exigent des volontaires l'accomplissement de tâches de plus en plus spécialisées et complexes.

Ces constatations ont amené la direction de l'Administration des services de secours à élargir au cours des dernières années son programme de cours de formation continue par des séminaires spécialisés ainsi que par de nouveaux cours de formation. Le grand nombre d'inscriptions a confirmé le besoin croissant en matière de formation et des efforts substantiels ont été réalisés pour élargir la panoplie de l'offre de formation.

## 11. Manifestations sur le plan national

### 11.1. Campagne mobilité et sécurité sur la route

Depuis l'année scolaire 2003-2004, l'Administration des services de secours a participé aux campagnes « mobilité et sécurité sur la route » dans les écoles secondaires et secondaires techniques.

En effet, face au bilan effrayant des accidents de la route au Luxembourg, l'école est appelée à s'associer aux efforts sur le plan éducatif dans la lutte contre l'insécurité routière. L'objectif d'un tel engagement dans l'enseignement post-primaire est de préparer nos jeunes à aborder le phénomène de la mobilité dans toute sa complexité et de contribuer ainsi à réduire les accidents de la route. Le but est donc d'engendrer un processus éducatif à long terme - faisable uniquement à l'école.

### 11.2. Manifestations 2004

#### 11.2.1. Festival Terre Rouge 2004

Lors du festival Terre Rouge 2004 qui a eu lieu en date du 5 septembre 2004 à Esch-sur-Alzette, l'Administration des services de secours avait mis en place, tel qu'il est d'usage lors de manifestations pareilles, un dispositif de sécurité adapté au nombre de spectateurs prévus.

Le poste de commandement mobile du service d'incendie et de sauvetage de la Ville d'Esch-sur-Alzette a été installé afin de garantir une coordination et une communication optimale avec l'ensemble des intervenants des différentes unités.

Un poste médical avancé a été installé sous la coordination d'un membre professionnel de l'Administration des services de secours.

Au total, un infirmier et 4 ambulanciers ont assuré le dispositif.

Outre 2 ambulances des centres de secours d'Esch-sur-Alzette et de Belvaux, 15 membres du service d'incendie et de sauvetage de la Ville d'Esch-sur-Alzette ont été mobilisés préventivement.

#### 11.2.2. Rallye de Luxembourg

Lors du Rallye de Luxembourg en date du 11 au 13 novembre 2004, l'Administration des services de secours avait mis en place un dispositif important afin d'assurer la sécurité aux spectateurs et aux pilotes en cas d'accident.

Le poste de commandement mobile de l'Administration des services de secours, occupé par un opérateur du CSU 112 et d'une équipe de trois membres spécialisés de la BNS Lintgen, a été installé afin de garantir une coordination et une communication optimale avec l'ensemble des intervenants tels que corps de sapeurs pompiers, services ambulanciers et de sauvetage.

Au total sept ambulances médicalisées dotées de trois ambulanciers et cinq véhicules de sauvetage rapide dotés de trois sauveteurs ont été mis à disposition des organisateurs afin d'assurer la sécurité sur 15 spéciales.

## 12. Assistance internationale

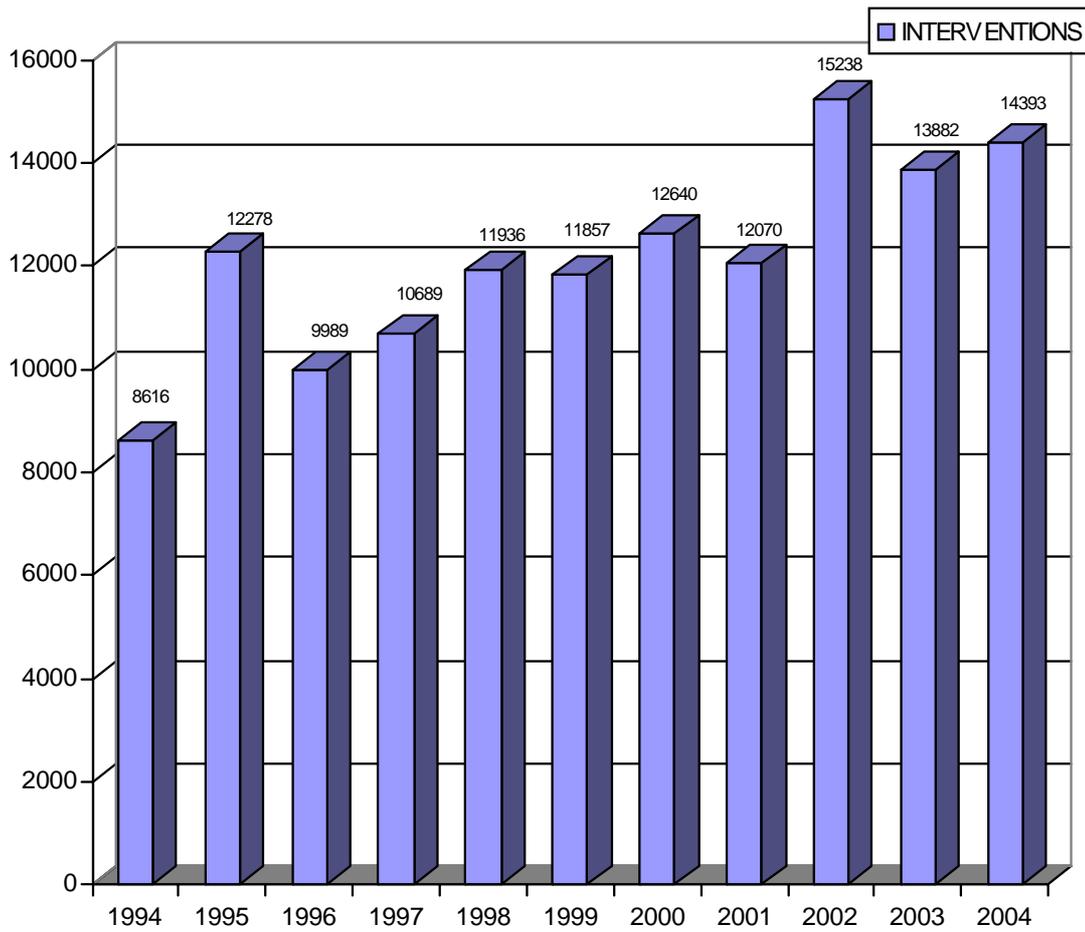
Suite au tremblement de terre qui a touché le Nord du Maroc au cours de la nuit du 23 au 24 février 2004, des équipes d'intervention de la Croix-Rouge luxembourgeoise et de la division de la protection civile se sont rendues le 24 février 2004 dans les régions sinistrées. Elles ont été affrétées par la *Luxembourg Air Rescue*.

L'Administration des services de secours a envoyé 15 secouristes, dont 10 membres du groupe canin, à Al Hoceima.

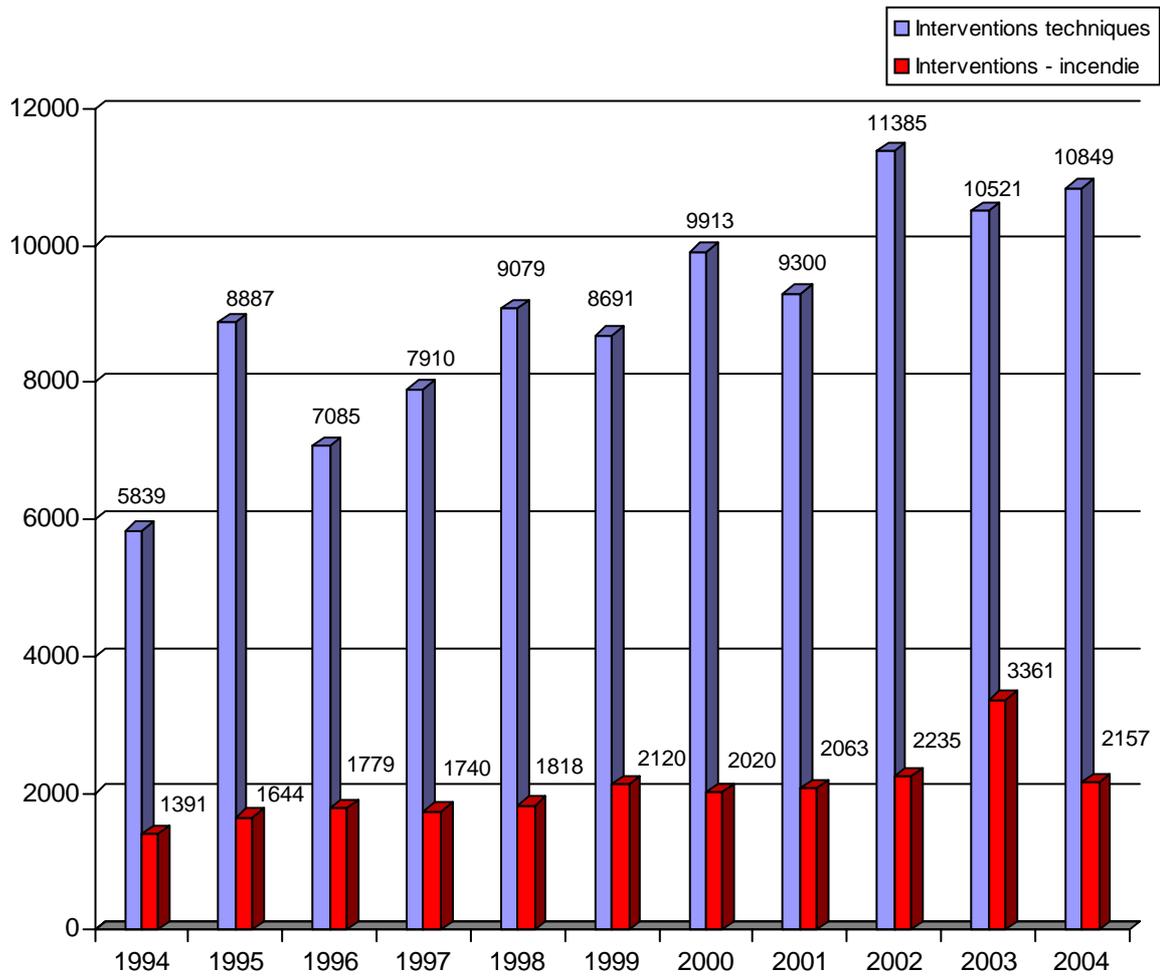
La Croix-Rouge et l'Administration des services de secours ont par ailleurs apporté du matériel de premier secours, des tentes, des couvertures ainsi que de la nourriture et de l'eau potable dans les régions touchées par le séisme.

### 13. Rapport d'activité de la division d'incendie et de sauvetage

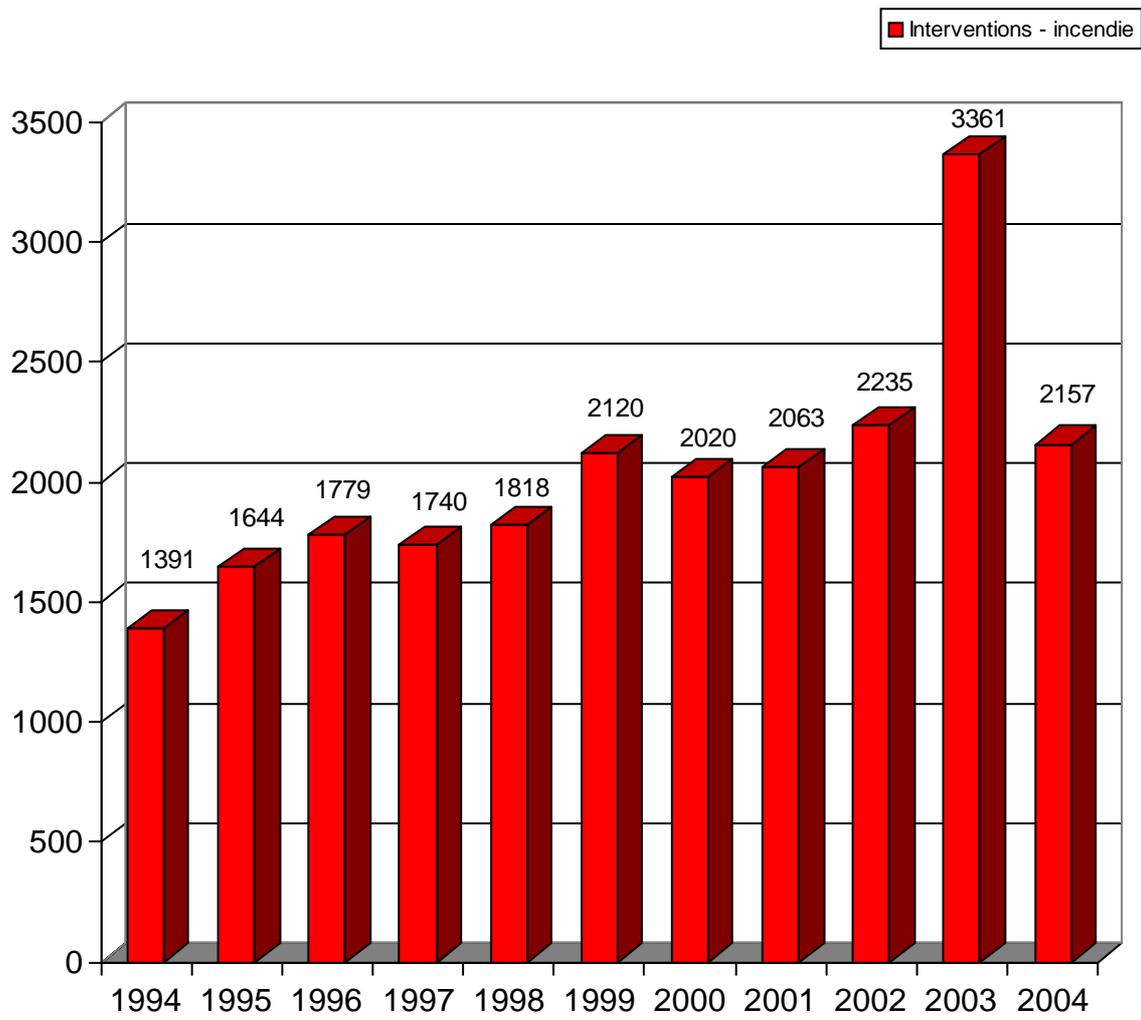
#### Interventions des corps de sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg entre 1994 et 2004



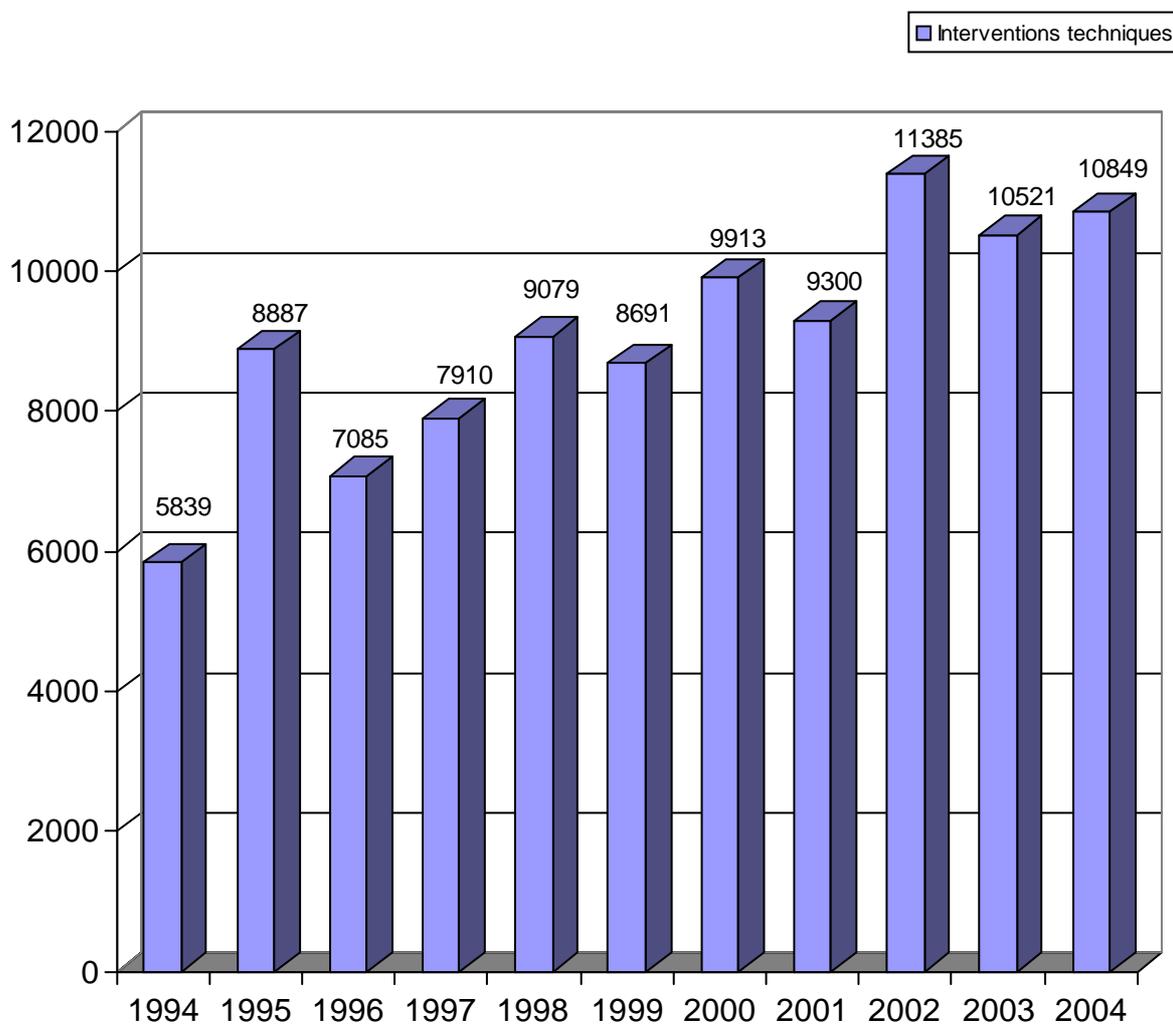
## Interventions techniques et interventions - incendie de 1994 à 2004



## Interventions – incendie de 1994 à 2004



## Interventions techniques de 1994 à 2004



ANNEE 2004

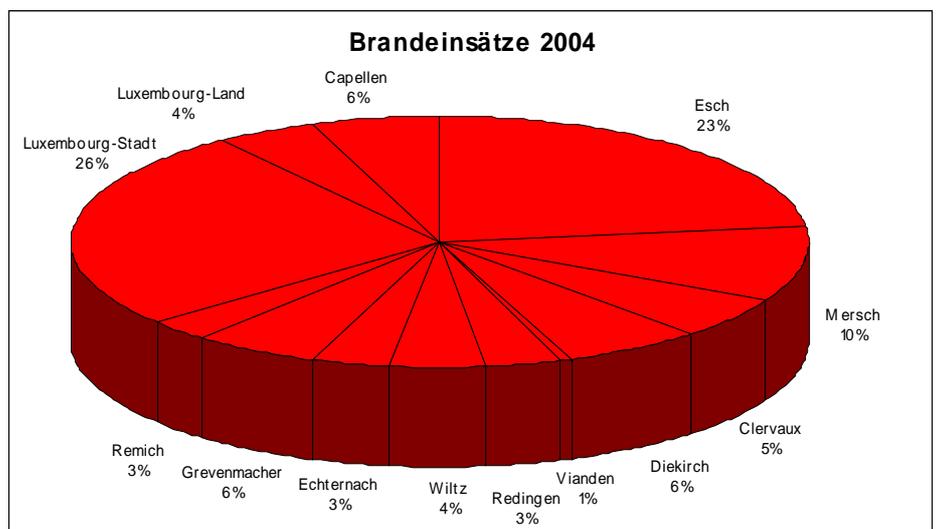
Kantonalverband

**Récapitulation**

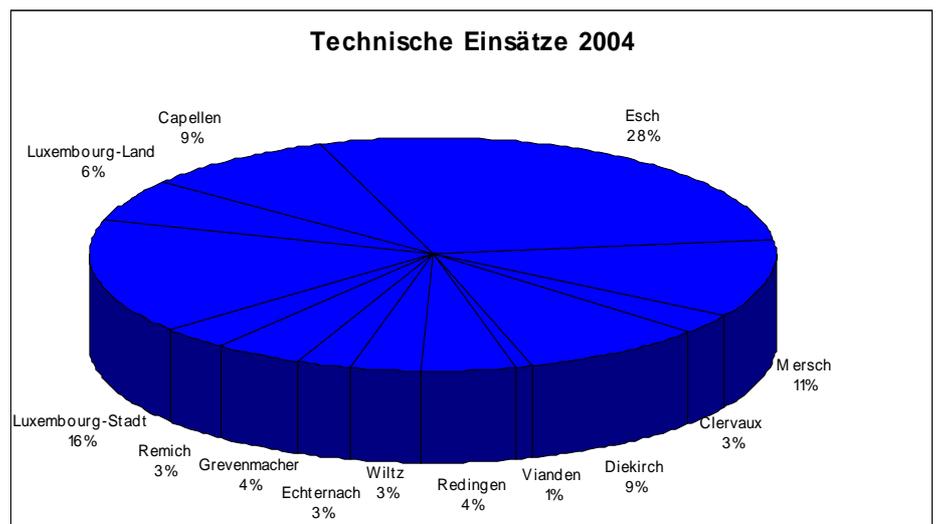
	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Luxemburg-Stadt	584	106	1521	332	2543
Luxemburg-Land	99	13	699	11	822
Capellen	122	30	1053	15	1220
Esch	585	21	3278	53	3937
Mersch	157	98	924	343	1522
Clerf	81	58	316	16	471
Diekirch	140	19	974	40	1173
Vianden	18	3	100	1	122
Redingen	46	40	462	42	590
Wiltz	72	40	371	15	498
Echternach	68	18	314	0	400
Grevenmacher	120	25	473	20	638
Remich	65	8	364	20	457
<b>T O T A U X</b>	2157	479	10849	908	14393

	<b>Brandeinsätze + Hilfeinsätze</b>	<b>Technische + Hilfeinsätze</b>	<b>Total Einsätze</b>
Luxemburg-Stadt	690	1853	2543
Luxemburg-Land	112	710	822
Capellen	152	1068	1220
Esch	606	3331	3937
Mersch	255	1267	1522
Clervaux	139	332	471
Diekirch	159	1014	1173
Vianden	21	101	122
Redingen	86	504	590
Wiltz	112	386	498
Echternach	86	314	400
Grevenmacher	145	493	638
Remich	73	384	457
<b>Totaux:</b>	<b>2636</b>	<b>11757</b>	<b>14393</b>

1	690	Luxembourg-Stadt
2	606	Esch
3	145	Grevenmacher
4	255	Mersch
5	159	Diekirch
6	152	Capellen
7	86	Redingen
8	139	Clervaux
9	112	Wiltz
10	73	Remich
11	112	Luxembourg-Land
12	86	Echternach
13	21	Vianden

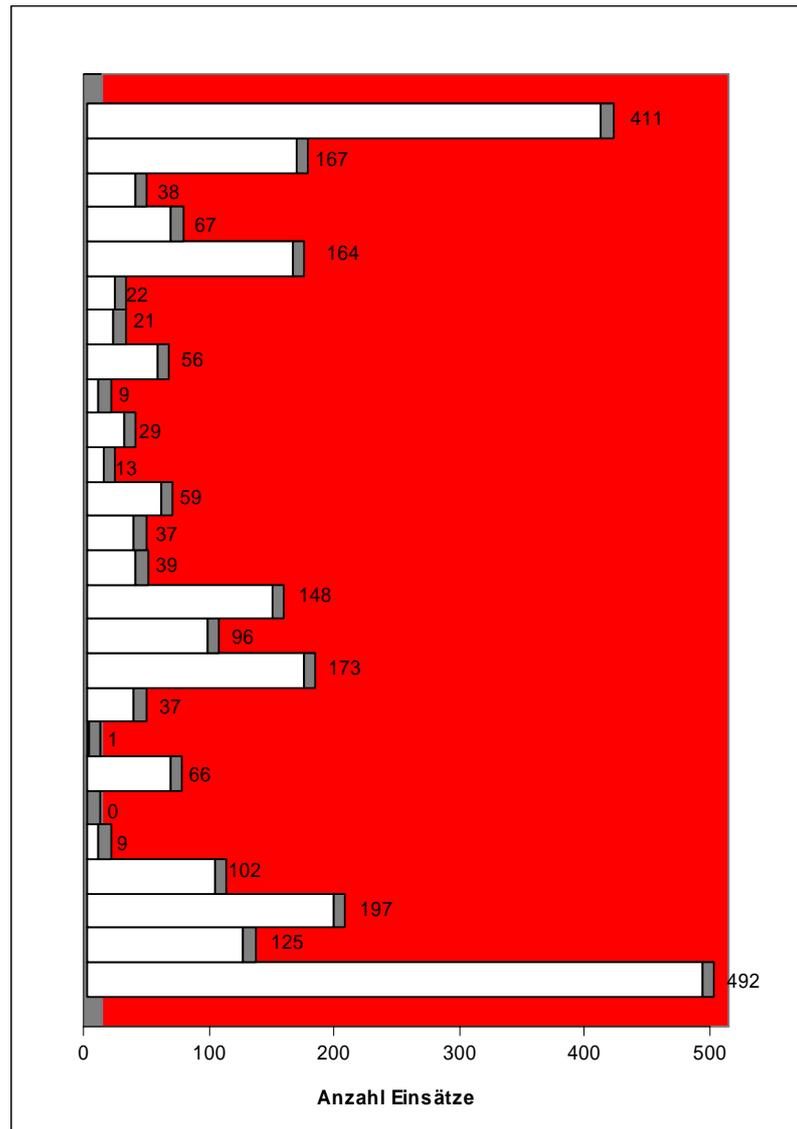


1	3331	Esch
2	1853	Luxembourg-Stadt
3	1267	Mersch
4	1068	Capellen
5	1014	Diekirch
6	493	Grevenmacher
7	710	Luxembourg-Land
8	386	Wiltz
9	314	Echternach
10	504	Redingen
11	384	Remich
12	332	Clervaux
13	101	Vianden



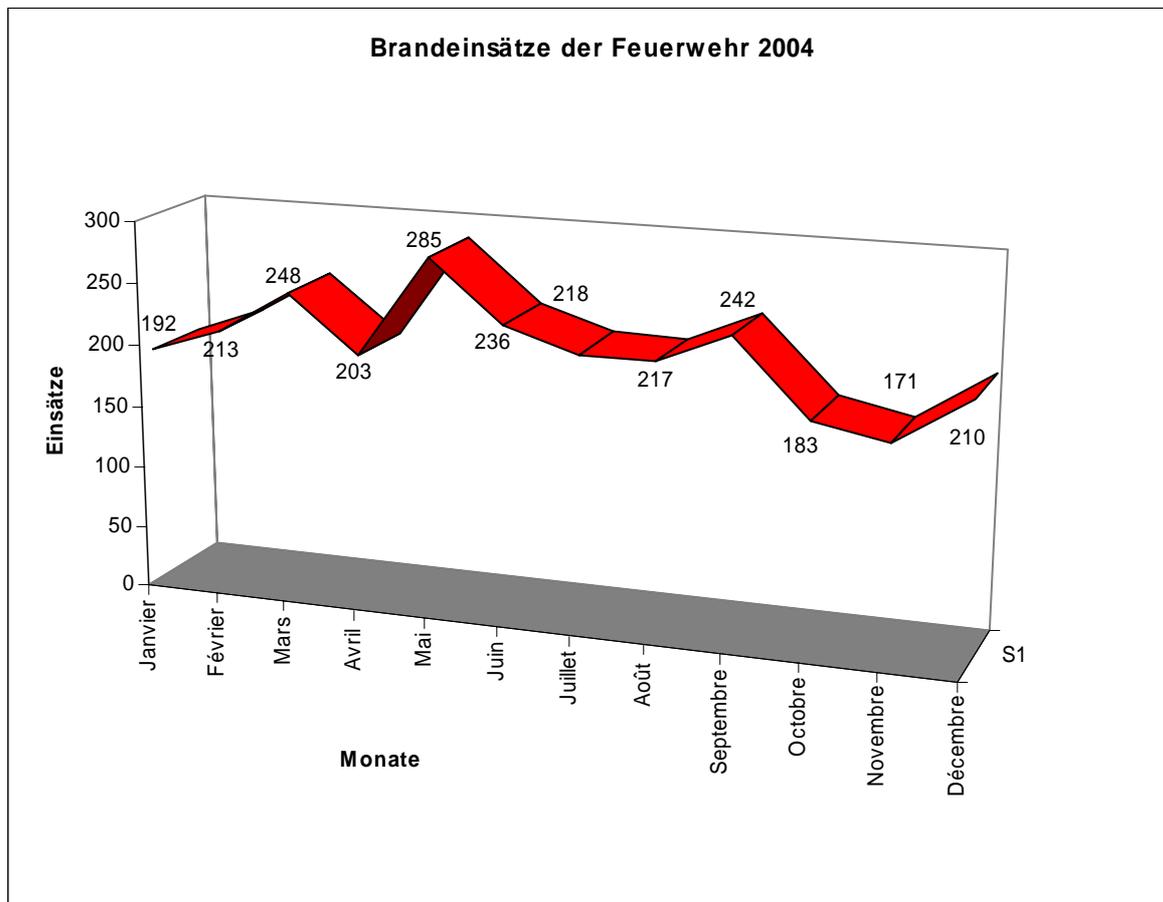
## Brandeingsätze der Feuerwehr

01	Brandverdacht	411
02	Blinder Alarm	167
03	Totalbrand	38
04	Keller	67
05	Zimmer	164
06	Stockwerk	22
07	Arbeitsraum	21
08	Betriebsanlage	56
09	Geschäftsraum	9
10	Lagerraum	29
11	Stallungen	13
12	Scheune	59
13	Dachstuhl	37
14	Feuerungsanlage	39
15	Kamin	148
16	Elektrische Anlage	96
17	PKW	173
18	LKW	37
19	Schienenfahrzeug	1
20	Arbeitsmaschine	66
21	Flugzeug	0
22	Wohnwagen	9
23	Wald	102
24	Müll	197
25	Flur	125
30	Sonstiges	492



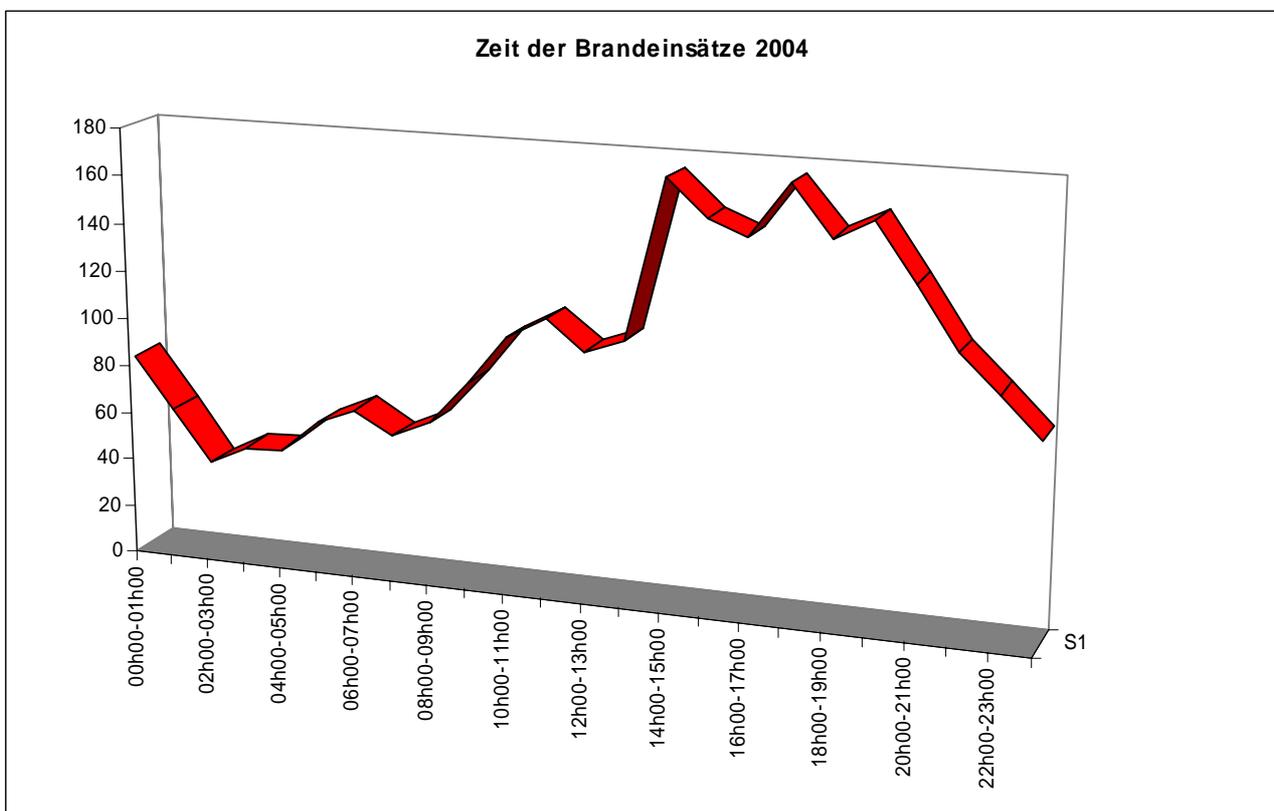
**Brandeinsätze  
der Feuerwehr**

Janvier	192
Février	213
Mars	248
Avril	203
Mai	285
Juin	236
Juillet	218
Août	217
Septembre	242
Octobre	183
Novembre	171
Décembre	210



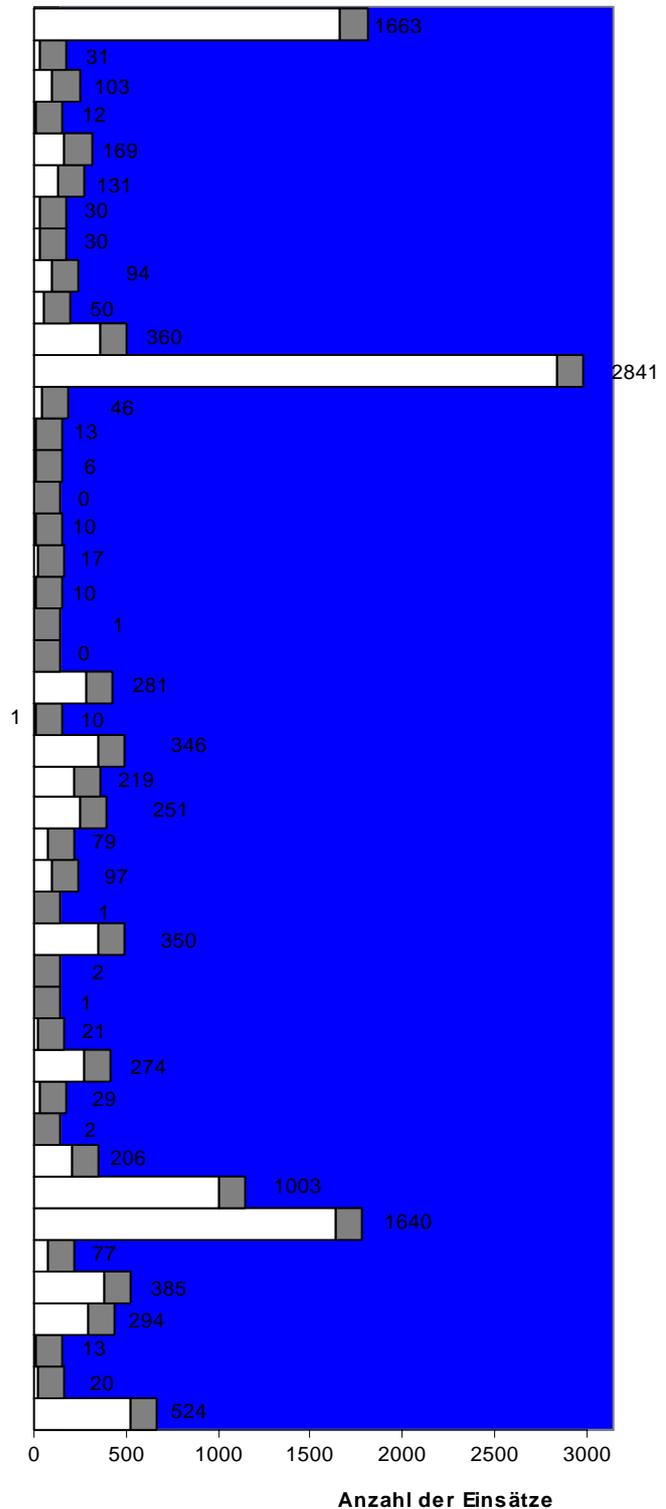
<b>Zeit der Brandeinsätze</b>	
00h00-01h00	83
01h00-02h00	62
02h00-03h00	40
03h00-04h00	48
04h00-05h00	49
05h00-06h00	62
06h00-07h00	69
07h00-08h00	60
08h00-09h00	67
09h00-10h00	85
10h00-11h00	105
11h00-12h00	114
12h00-13h00	102
13h00-14h00	108
14h00-15h00	174
15h00-16h00	159
16h00-17h00	153
17h00-18h00	175
18h00-19h00	155
19h00-20h00	163
20h00-21h00	140
21h00-22h00	115
22h00-23h00	100
23h00-00h00	84

2472



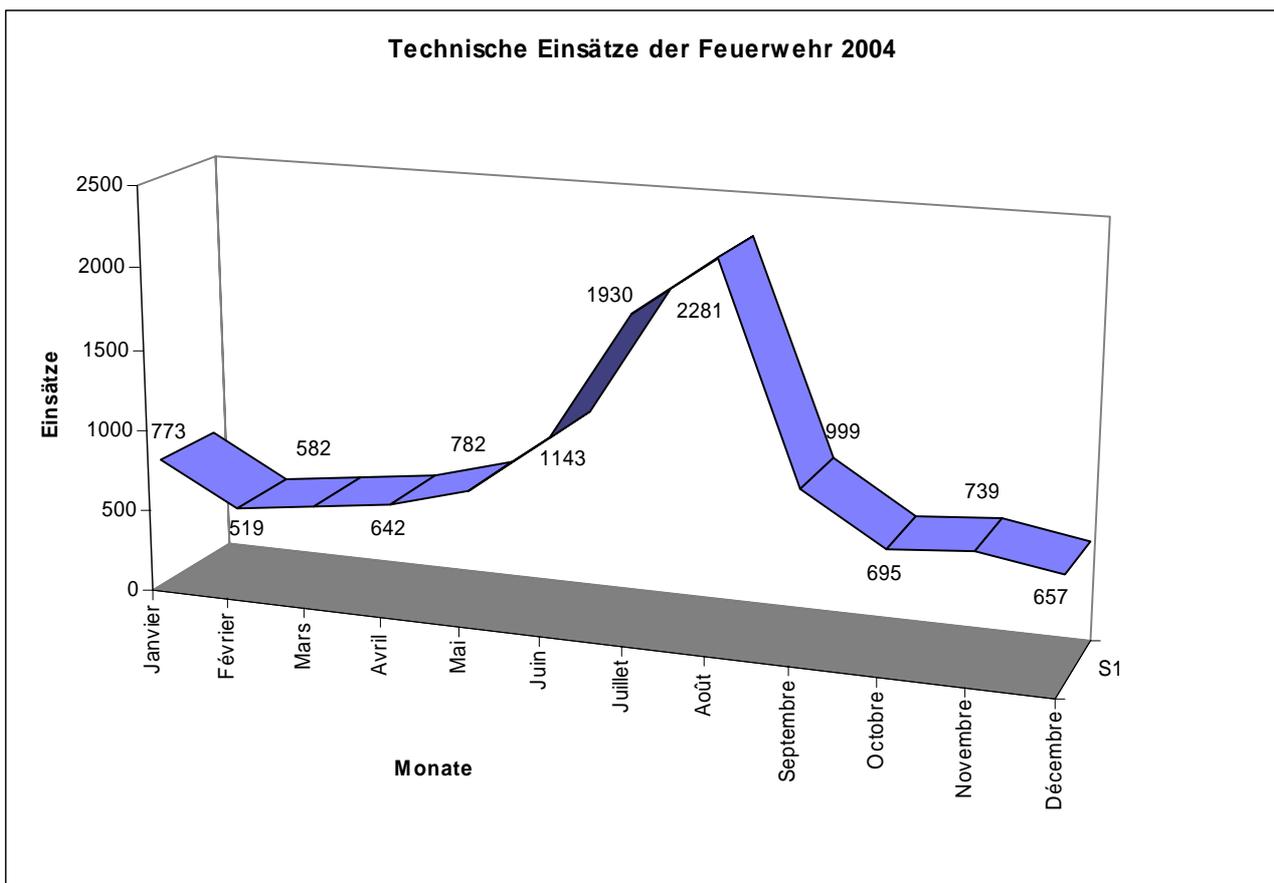
## Technische Einsätze der Feuerwehr

01	Auslaufen von Mineralöl	1663
02	Auslaufen von Säuren oder Laugen	31
03	Ausströmen von Gasen oder Dämpfen	103
04	Autobusunglück	12
05	Befreiung von Menschen aus Notlage	169
06	Bergung von Menschen	131
07	Bergung von Toten	30
08	Bergung eingeklemmter Menschen	30
09	Bergung toter Tiere	94
10	Bergung von Kraftfahrzeugen	50
11	Bergung sonstiger Güter	360
12	Bienen, Hummeln, Wespen	2841
13	Blinder Alarm	46
14	Einsturz von Bauwerken	13
15	Eisenbahnunglück	6
16	Dammbruch oder -Sicherung	0
17	Eiszapfen	10
18	Elektronfall	17
19	Erd- oder Felsrutsch	10
20	Explosion (ohne Brand)	1
21	Flugzeugabsturz (ohne Brand)	0
22	Freimachen von Verkehrswegen	281
23	Heizanlagen, Schaden an	10
24	Hochwasser oder Überschwemmung	346
25	Liftpanne	219
26	Leitereinsatz	251
27	Lose Bauteile oder loser Putz	79
28	Pumparbeit	97
29	Schneeverwehungen	1
30	Sicherungsdienst	350
31	Schiffshavarie	2
32	Strahlenschutz Einsatz	1
33	Stromgenerator zur Hilfe eingesetzt	21
34	Sturmschaden	274
35	Suchaktion	29
36	Taucheinsatz	2
37	Tiere in Notlage	206
38	Türoffnung	1003
39	Verkehrsunfall	1640
40	Verkehrswegsicherung	77
41	Wasserschaden sonstiger	385
42	Wasserversorgung	294
43	Wasserunfall	13
44	Zerknall von Behalt.und Rohrleitungen	20
48	Sonstiger Einsatz	524



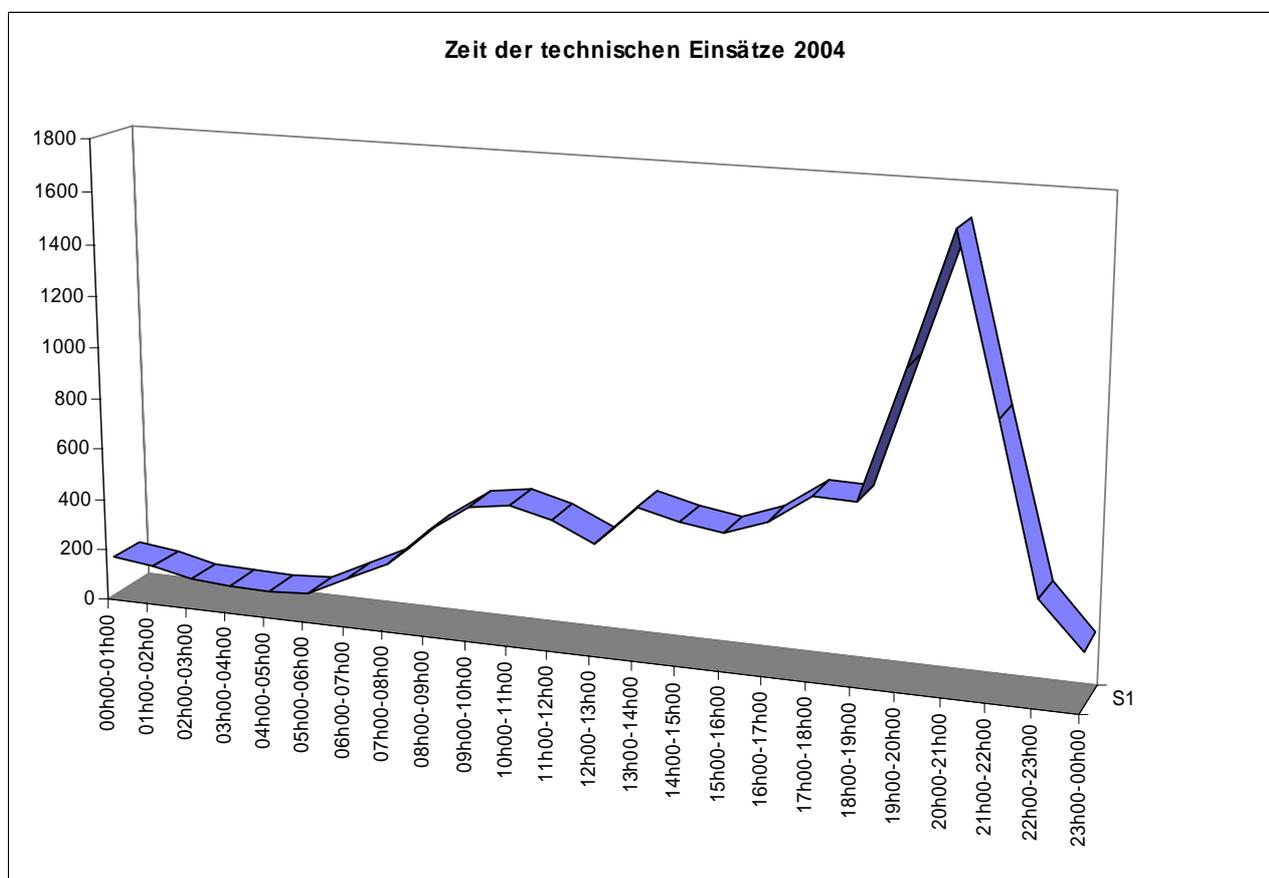
<b><i>Technische Einsätze</i></b>	
<b><i>der Feuerwehr</i></b>	
Janvier	<b>773</b>
Février	<b>519</b>
Mars	<b>582</b>
Avril	<b>642</b>
Mai	<b>782</b>
Juin	<b>1143</b>
Juillet	<b>1930</b>
Août	<b>2281</b>
Septembre	<b>999</b>
Octobre	<b>695</b>
Novembre	<b>739</b>
Décembre	<b>657</b>

11742

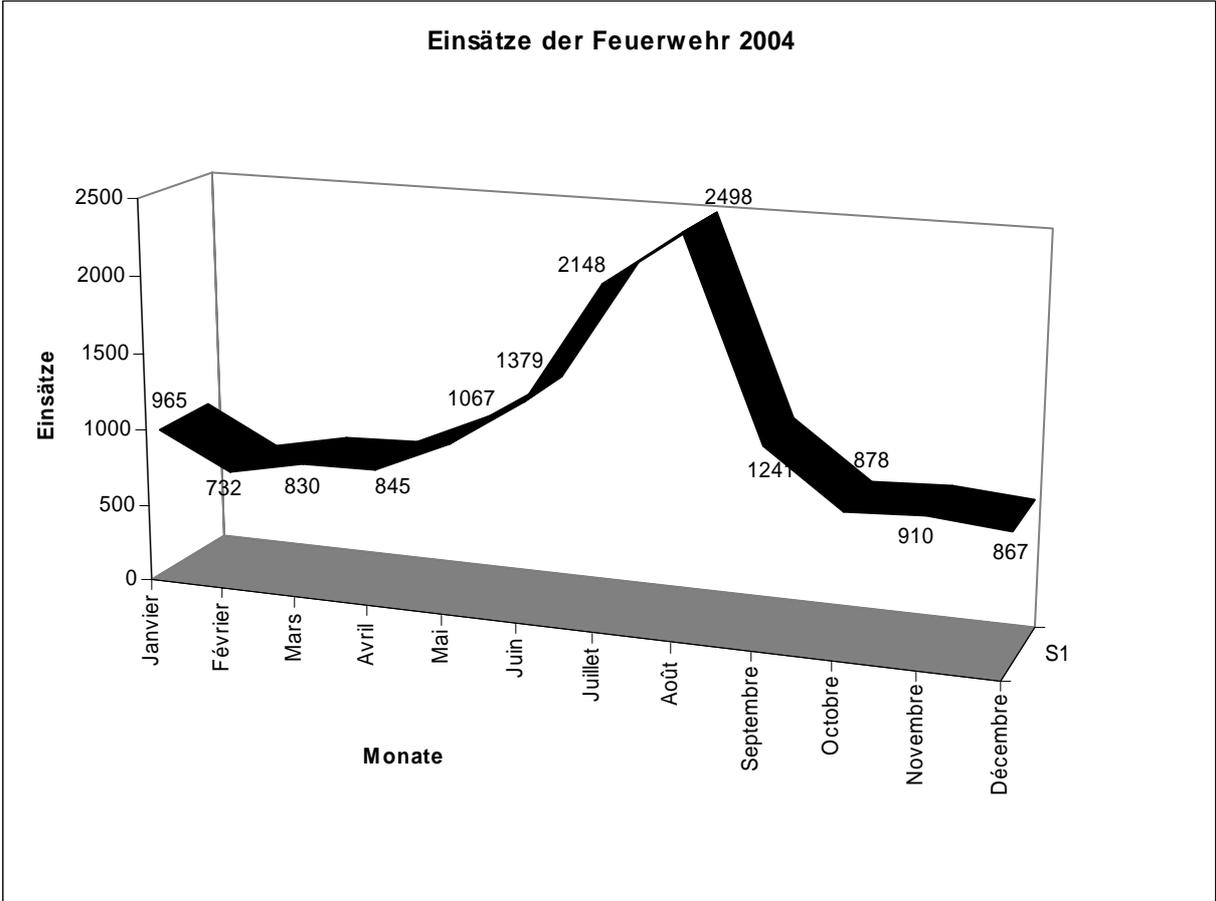


<b><u>Zeit der technischen Einsätze</u></b>	
00h00-01h00	<b>150</b>
01h00-02h00	<b>130</b>
02h00-03h00	<b>95</b>
03h00-04h00	<b>90</b>
04h00-05h00	<b>82</b>
05h00-06h00	<b>96</b>
06h00-07h00	<b>171</b>
07h00-08h00	<b>244</b>
08h00-09h00	<b>397</b>
09h00-10h00	<b>504</b>
10h00-11h00	<b>529</b>
11h00-12h00	<b>489</b>
12h00-13h00	<b>415</b>
13h00-14h00	<b>570</b>
14h00-15h00	<b>530</b>
15h00-16h00	<b>508</b>
16h00-17h00	<b>566</b>
17h00-18h00	<b>679</b>
18h00-19h00	<b>674</b>
19h00-20h00	<b>1181</b>
20h00-21h00	<b>1683</b>
21h00-22h00	<b>1025</b>
22h00-23h00	<b>387</b>
23h00-00h00	<b>215</b>

11410



<b><u>Einsätze der Feuerwehr</u></b>	
Janvier	<b>965</b>
Février	<b>732</b>
Mars	<b>830</b>
Avril	<b>845</b>
Mai	<b>1067</b>
Juin	<b>1379</b>
Juillet	<b>2148</b>
Août	<b>2498</b>
Septembre	<b>1241</b>
Octobre	<b>878</b>
Novembre	<b>910</b>
Décembre	<b>867</b>
14360	



### Kantonalverband Luxemburg-Stadt

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Berufsfeuerwehr	584	0	1521	0	2105
Feuerwehr Bonneweg	0	0	0	0	0
Feuerwehr Cessingen	0	12	0	20	32
Feuerwehr Hamm	0	3	0	8	11
Feuerwehr Kirchberg	0	0	0	2	2
Feuerwehr Lux/Centre	0	49	0	136	185
Feuerwehr Pfaffenthal	0	1	0	2	3
Feuerwehr Rollingergrund	0	41	0	164	205
<b>T O T A U X</b>	<b>584</b>	<b>106</b>	<b>1521</b>	<b>332</b>	<b>2543</b>

### Kantonalverband Luxemburg-Land

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Aéroport de Luxembourg	0	0	0	0	0
Feuerwehr Bartringen	27	0	101	0	128
Feuerwehr Contern	5	2	20	0	27
Feuerwehr Hassel/Weiler-la-Tour	3	1	16	1	21
Feuerwehr Hesperingen	26	1	236	0	263
Feuerwehr Munsbach-Schuttringen	6	2	65	1	74
Feuerwehr Moutfort-Medingen	9	6	87	5	107
Feuerwehr Niederanven-Senningen	13	0	102	0	115
Feuerwehr Sandweiler	8	1	61	4	74
Feuerwehr Syren	2	0	11	0	13
Dupont de Nemours	0	0	0	0	0
<b>T O T A U X</b>	<b>99</b>	<b>13</b>	<b>699</b>	<b>11</b>	<b>822</b>

## Kantonalverband Capellen

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Bettingen-Mess	9	2	74	0	85
Feuerwehr Dippach	8	2	65	0	75
Feuerwehr Garnich	2	1	14	0	17
Feuerwehr Goeblingen	7	2	16	0	25
Feuerwehr Goetzingen	0	0	0	0	0
Feuerwehr Greisch	1	2	2	1	6
Feuerwehr Gemeinde Hobscheid	7	0	84	0	91
Feuerwehr Kahler	1	2	1	1	5
Feuerwehr Kehlen	9	0	39	0	48
Feuerwehr Keispelt/Meispelt	1	4	11	9	25
Feuerwehr Koerich	7	2	42	0	51
Feuerwehr Kopstal	7	0	86	0	93
Feuerwehr Küntzig	8	1	52	1	62
Feuerwehr Gemeinde Mamer	16	2	151	1	170
Feuerwehr Niederkerschen	14	0	180	0	194
Feuerwehr Nospelt	1	5	26	2	34
Feuerwehr Olm	9	0	35	0	44
Feuerwehr Roodt (Simmern)	2	1	3	0	6
Feuerwehr Simmern	2	0	4	0	6
Feuerwehr Gemeinde Steinfort	11	4	168	0	183
<b>T O T A U X</b>	<b>122</b>	<b>30</b>	<b>1053</b>	<b>15</b>	<b>1220</b>

### Kantonalverband Esch

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Aspelt	11	1	74	0	86
Feuerwehr Bergem	18	1	52	6	77
Feuerwehr Bettemburg	25	1	182	0	208
Feuerwehr Differdingen	99	4	471	6	580
Feuerwehr Düdelingen	46	0	386	8	440
Feuerwehr Ehlingen	7	0	36	0	43
Feuerwehr Esch/Alzette	137	3	653	4	797
Feuerwehr Frisingen	16	2	71	5	94
Feuerwehr Galvalange	7	0	6	0	13
Feuerwehr Hüncheringen/Fenningen	k.A.	0	k.A.	0	0
Feuerwehr Kayl	26	1	265	4	296
Feuerwehr Leudelingen	9	1	47	2	59
Feuerwehr Monnerich	19	1	79	1	100
Feuerwehr Petingen	37	1	238	0	276
Feuerwehr Roeserbann	17	0	135	4	156
Feuerwehr Rümelingen	25	0	151	5	181
Feuerwehr Sassenheim	41	0	128	0	169
Feuerwehr Schifflingen	26	4	230	6	266
Feuerwehr Steinbrücken	19	1	74	2	96
<b>T O T A U X</b>	<b>585</b>	21	<b>3278</b>	53	<b>3937</b>

### Kantonalverband Mersch

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Beringen	6	20	14	17	57
Feuerwehr Bissen	6	2	73	1	82
Feuerwehr Boewingen/Attert	7	1	27	0	35
Feuerwehr Colmar-Berg	6	2	67	1	76
Feuerwehr Fels	2	2	41	90	135
Feuerwehr Fischbach	2	2	5	0	9
Feuerwehr Heffingen	3	0	22	0	25
Feuerwehr Lintgen	3	19	49	187	258
Feuerwehr Lorentzweiler	9	0	46	0	55
Feuerwehr Mersch	14	4	57	14	89
Feuerwehr Moesdorf/Pettingen	3	20	8	4	35
Feuerwehr SIS Nommern	3	0	28	0	31
Feuerwehr Reckingen	2	13	1	9	25
Feuerwehr Reuland	2	0	12	4	18
Feuerwehr Rollingen	17	2	32	1	52
Feuerwehr Schoenfels	11	1	22	0	34
Feuerwehr Tuntingen	5	1	21	7	34
Feuerwehr Steinsel	10	0	100		110
Feuerwehr Walferdingen	46	9	299	8	362
<b>T O T A U X</b>	<b>157</b>	98	<b>924</b>	343	<b>1522</b>

### Kantonalverband Clerf

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Alcuilux					0
Feuerwehr Asselborn	2	3	3	1	9
Feuerwehr Boegen	6	5	7	2	20
Feuerwehr Boxhorn	3	0	1	0	4
Feuerwehr Clerf	11	8	55	4	78
Feuerwehr Consthum-Holzthum	0	4	5	0	9
Feuerwehr Doennigen/Deiffel	1	0	2	0	3
Feuerwehr Hamiville	2	0	3	0	5
Feuerwehr Heinerscheid/Kalborn	3	5	25	0	33
Feuerwehr Helzingen/Hoffelt	6	0	5	0	11
Feuerwehr Holler	1	10	4	2	17
Feuerwehr Hosingen	8	2	52	4	66
Feuerwehr Lieler	8	0	1	0	9
Feuerwehr Marnach-Roder	4	7	58	0	69
Feuerwehr Niederwampach	10	5	38	0	53
Feuerwehr Ufflingen	8	4	10	1	23
Feuerwehr Weiswampach	8	5	47	2	62
Electrolux					0
<b>T O T A U X</b>	<b>81</b>	<b>58</b>	<b>316</b>	<b>16</b>	<b>471</b>

### Kantonalverband Diekirch

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Bastendorf	1	0	53	0	54
Feuerwehr Bettendorf	3	0	29	0	32
Feuerwehr Bourscheid	0	2	22	0	24
Feuerwehr Diekirch	27	0	169	0	196
Feuerwehr Eppeldorf	0	3	2	0	5
Feuerwehr Ettelbrück	43	4	348	5	400
Feuerwehr Gilsdorf	0	0	14	0	14
Feuerwehr Good-year	36	0	67	0	103
Feuerwehr Hoscheid	0	4	8	0	12
Feuerwehr Ingeldorf	6	0	73	0	79
Feuerwehr Kehmen/Scheidel	2	0	4	3	9
Feuerwehr Medernach	4	0	4	0	8
Feuerwehr Mertzig	4	0	29	0	33
Feuerwehr Niederfeulen	2	0	41	2	45
Feuerwehr Oberfeulen	0	1	6	4	11
Feuerwehr Reisdorf	3	0	46	0	49
Feuerwehr Schieren	3	4	23	24	54
Feuerwehr Schlindermanderscheid	2	0	18	0	20
Feuerwehr Stegen	3	0	14	0	17
Feuerwehr Welscheid	1	1	4	2	8
<b>T O T A U X</b>	<b>140</b>	<b>19</b>	<b>974</b>	<b>40</b>	<b>1173</b>

### Kantonalverband Vianden

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Bettel	0	3	20	0	23
Feuerwehr Bivels					0
Feuerwehr Vianden	16	0	63	1	80
Feuerwehr Weiler-Pütscheid	2	0	17	0	19
SEO					0
<b>T O T A U X</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>122</b>

### Kantonalverband Redingen

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfseinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Arsdorf	0	0	0	0	0
Feuerwehr Beckerich	8	0	8	0	16
Feuerwehr Préizerdaul	0	2	37	0	39
Feuerwehr Bigonville	2	7	11	5	25
Feuerwehr Colpach	5	0	17	0	22
Feuerwehr Ell	4	3	2	0	9
Feuerwehr Everlingen	1	0	15	1	17
Feuerwehr Grevels	1	0	12	0	13
Feuerwehr Grosbous	2	1	12	0	15
Feuerwehr Holtz	0	7	6	3	16
Feuerwehr Noerdingen					0
Feuerwehr Perle	4	3	16	3	26
Feuerwehr Rambrouch	2	4	30	1	37
Feuerwehr Redingen	9	4	132	22	167
Feuerwehr Rippweiler	1	1	7	0	9
Feuerwehr Saeul	0	0	16	0	16
Feuerwehr Schandel	0	0	0	0	0
Feuerwehr Schweicherthal					0
Feuerwehr Useldingen	1	4	45	0	50
Feuerwehr Vichten	3	1	9	0	13
Feuerwehr Wolwelingen	3	3	87	7	100
<b>T O T A U X</b>	<b>46</b>	<b>40</b>	<b>462</b>	<b>42</b>	<b>590</b>

### Kantonalverband Wiltz

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Baschleiden	0	2	1	1	4
Feuerwehr Bauschleiden	5	0	11	0	16
Feuerwehr Bavigne	3	4	13	1	21
Feuerwehr Büderscheid	0	3	8	2	13
Feuerwehr Dahl	2	1	12	0	15
Feuerwehr Doncols-Soller	3	0	10	2	15
Feuerwehr Enscheringen	4	0	15	0	19
Feuerwehr Eschdorf	1	1	13	0	15
Feuerwehr Esch-Sauer	1	0	10	0	11
Feuerwehr Eschweiler	2	2	4	0	8
Feuerwehr Goesdorf	1	0	0	0	1
Feuerwehr Harlingen	5	5	13	2	25
Feuerwehr Heiderscheid	2	2	17	0	21
Feuerwehr Insenborn-Lultzhausen	1	0	16	0	17
Feuerwehr Kaundorf	3	3	4	0	10
Feuerwehr Kautenbach	1	1	12	0	14
Feuerwehr Merscheid	1	5	15	0	21
Feuerwehr Noertringen	0	3	5	0	8
Feuerwehr Nothum				0	0
Feuerwehr Syr	2	3	6	2	13
Feuerwehr Wiltz	35	5	186	5	231
<b>T O T A U X</b>	<b>72</b>	40	<b>371</b>	15	<b>498</b>

### Kantonalverband Echternach

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Bech	0	0	0	0	0
Feuerwehr Befort	5	1	38	0	44
Feuerwehr Berdorf	2	0	22	0	24
Feuerwehr Born	2	1	12	0	15
Feuerwehr Consdorf	6	4	67	0	77
Feuerwehr Dickweiler	0	0	0	0	0
Feuerwehr Echternach	22	5	107	0	134
Feuerwehr Girst	0	0	0	0	0
Feuerwehr Hemsthal	0	0	0	0	0
Feuerwehr Herborn	1	0	1	0	2
Feuerwehr Hinkel	3	2	2	0	7
Feuerwehr Osweiler	1	1	1	0	3
Feuerwehr Rippig	0	0	8	0	8
Feuerwehr Rosport	2	1	10	0	13
Feuerwehr Steinheim	2	2	1	0	5
Feuerwehr Waldbillig	5	1	26	0	32
Eurocomposites	17	0	19	0	36
<b>T O T A U X</b>	<b>68</b>	18	<b>314</b>	0	<b>400</b>

### Kantonverband Grevenmacher

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarliche Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Berburg	0	4	6	0	10
Feuerwehr Beyren	0	0	4	0	4
Feuerwehr Biwer	7	0	20	0	27
Feuerwehr Gostingén	2	0	9	0	11
Feuerwehr Grevenmacher	11	6	131	10	158
Feuerwehr Junglinster	23	0	81	0	104
Feuerwehr Lellig	0	4	6	0	10
Feuerwehr Machtum	6	0	12	0	18
Feuerwehr Manternach	5	1	9	1	16
Feuerwehr Mensdorf	5	0	21	0	26
Feuerwehr Mertert	28	4	82	8	122
Feuerwehr Niederdonven	5	0	20	0	25
Feuerwehr Oberdonven	5	0	20	0	25
Feuerwehr Wasserbillig	17	6	27	1	51
Feuerwehr Wormeldingen	6	0	25		31
<b>T O T A U X</b>	<b>120</b>	25	<b>473</b>	20	<b>638</b>

### Kantonverband Remich

<b>Korps</b>	<b>Brand Einsätze</b>	<i>Nachbarlich e Hilfeinsätze</i>	<b>Technische Einsätze</b>	<i>Nachbarlich e Hilfeinsätze</i>	<b>Total Einsätze</b>
Feuerwehr Bech-Kleinmacher	3	0	10	0	13
Feuerwehr Bous-Rollingén-Assel	6	0	34	2	42
Feuerwehr Gemeinde Bürmeringen	5	0	10	0	15
Feuerwehr Dalheim-Welfringen	4	0	30	0	34
Feuerwehr Ellingen	4	0	8	0	12
Feuerwehr Filsdorf	3	0	9	0	12
Feuerwehr Greiveldingen	1	0	10	0	11
Feuerwehr Gemeinde Lenningen	2	1	38	0	41
Feuerwehr Mondorf	16	3	80	3	102
Feuerwehr Remerschen	3	2	24	0	29
Feuerwehr Remich	10	2	81	14	107
Feuerwehr Schwebsingen	0	0	0	0	0
Feuerwehr Stadtbredimus	2	0	7	0	9
Feuerwehr Waldbredimus	2	0	15	1	18
Feuerwehr Wellenstein	4	0	8	0	12
<b>T O T A U X</b>	<b>65</b>	8	<b>364</b>	20	<b>457</b>

## La commission technique

La commission technique pour le service d'incendie donne son avis sur toutes les questions d'ordre technique qui lui sont soumises par le conseil supérieur pour le service d'incendie.

D'une part, elle adresse, de sa propre initiative, au conseil supérieur pour le service d'incendie toutes les propositions relatives à l'organisation technique du service d'incendie.

D'autre part, elle a pour mission de faire des propositions pour la détermination de caractéristiques et de spécifications pour le matériel d'incendie communal, de vérifier le nouveau matériel en vue de sa réception et d'aviser les projets ayant pour objet la construction ou la transformation de dépôts, garages et remises pour le matériel d'incendie.

La commission technique se compose d'un président et de quatre membres, tous nommés par le ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire pour une durée ne dépassant pas six ans, la fédération des sapeurs-pompiers entendue en son avis.

L'inspecteur principal du service d'incendie et l'inspecteur mécanicien sont d'office membre de la commission technique qui comprendra par ailleurs au moins un membre d'un corps professionnel en activité de service.

Pendant l'année 2004, la commission technique a tenu 26 séances de travail au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, et à l'Administration des services de secours.

La commission technique a procédé à la réception de tous les véhicules et moto-pompes du service d'incendie et de sauvetage qui ont été livrés en 2004.

Elle est intervenue auprès des administrations communales, fournisseurs et corps de sapeurs-pompiers, chaque fois que besoin en a été, pour régler des questions sur le matériel d'incendie.

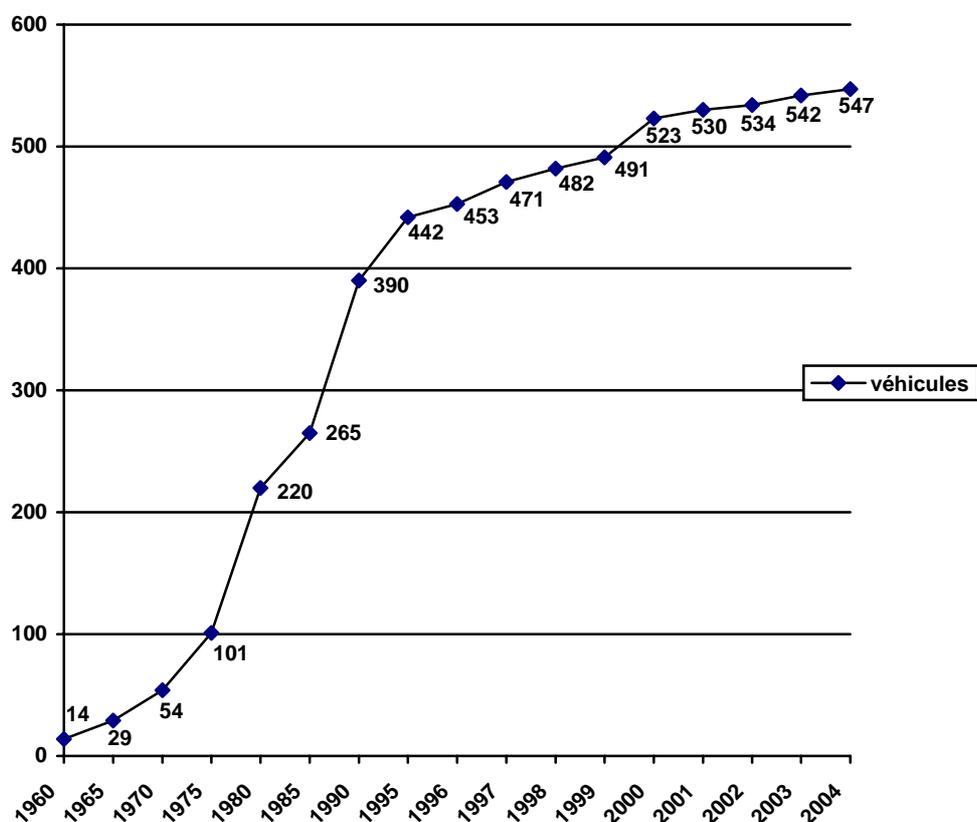
Lors des 26 séances de travail, la commission technique a traité 75 dossiers concernant le service d'incendie:

- 27 certificats de réception ont été établis, concernant les travaux de réception des véhicules et du matériel d'incendie pour le compte des administrations communales
- 22 accords de principe avec cahiers spéciaux des charges ont été dressés pour l'acquisition de matériel d'incendie au profit des administrations communales
- 20 tableaux comparatifs ont été établis, concernant les soumissions présentées par les fournisseurs.
- 3 lettres-réponses au conseil supérieur pour le service d'incendie concernant des demandes d'administrations communales ou de corps de sapeurs-pompiers ont été rédigées
- 2 avis concernant la construction de 2 locaux pour le service d'incendie communal ont été donnés.

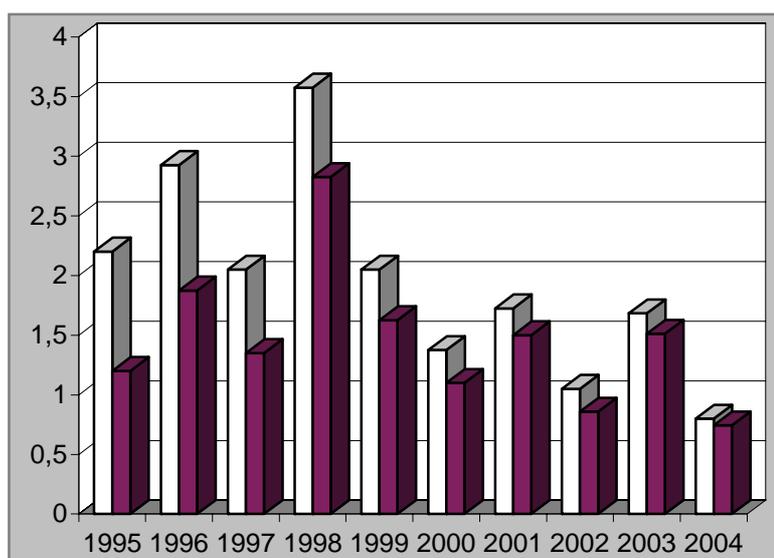
Pour uniformiser d'une part et pour mieux veiller à la qualité du produit d'autre part, la commission technique a introduit pour certains équipements un numéro d'homologation. Pour être admis comme fournisseur, le soumissionnaire doit être en possession d'un numéro d'homologation, lui attribué par la commission technique lorsqu'il a présenté son matériel strictement conforme au cahier spécial des charges.

En 2004, la commission technique a procédé à la réalisation d'un inventaire des véhicules et du matériel important par commune.

## Evolution du parc des véhicules d'incendie entre 1960 et 2004

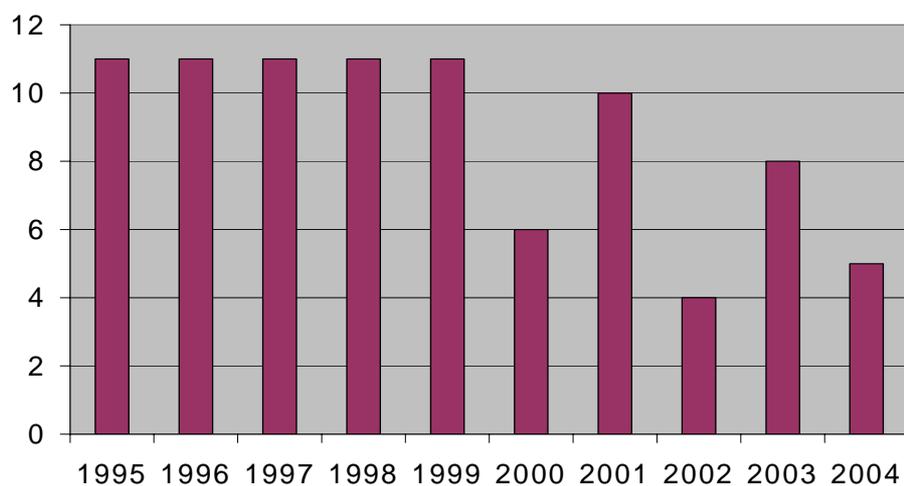


La somme globale investie en 2004 pour l'acquisition de matériel d'incendie et de sauvetage s'élève à 800.085 €. Dans ces dépenses ne figurent pas les investissements réalisés par la Ville de Luxembourg pour son service d'incendie, ni les sommes engagées en 2004 pour la construction ou la transformation de locaux pour les services d'incendie.



### Sommes investies pour l'acquisition de matériel d'incendie et de sauvetage (en mio. €)

Pendant cette période, les administrations communales ont acquis 5 véhicules et 3 moto-pompes pour le service d'incendie, qui se chiffrent à une somme totale de 744.317 €.



### **Nombre de véhicules acquis de 1995 à 2004**

Le montant restant de 55.768 € a été dépensé pour l'acquisition de matériel d'incendie divers.

En 2004, des accords de principe pour l'acquisition de 10 véhicules d'incendie et de 3 moto-pompes ont été donnés à 13 communes. Ces acquisitions représentent un chiffre d'affaires approximatif de 1.530.845€ pour le parc automobile, le matériel d'incendie divers n'y étant pas compris.

En 2001, la commission technique a dressé, ensemble avec l'inspectorat, un relevé exhaustif de sources de danger qui existent dans chaque commune (Gefahrenkataster). A base de ce relevé, elle a établi, ensemble avec les inspecteurs cantonaux, un plan quinquennal d'acquisition de véhicules pour les années 2001 à 2005.